

La Vie Canadienne

QUEBEC
12 Septembre 1918

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I
No 10

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement, 30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

SOMMAIRE

En passant.....	Divers	L'appel de la Terre (Suite).....	Jean Sainte-Foy
La Vie de l'Esprit.....	A.-B. Routhier	Problème économique.....	M. M.
De notre destinée.....	J.-A. Lander	Pressant appel.....	L. M.
Lettre de France.....	Eugène Tavernier	Une semaine de guerre.....	A. Gobeil
La semaine liturgique.....	l'abbé J.-A. D'Amours	Les faits de la semaine.....	Joinville
Le Syllabus et la guerre.....	Eugène Duthoit	Echos et commentaires.....	Le Liseur
Pensées.....	A.-B. Routhier	Tribune de nos lecteurs.	

“ L'ÉVÉNEMENT ”

Fondé en 1867

Quotidien et Hebdomadaire

L'Événement a célébré le 17 mai 1917 le cinquantième anniversaire de sa fondation.

L'Événement est le doyen des journaux français du Canada.

La position de l'Événement sur le rocher de Québec est plus solide que celle de n'importe quel autre journal local. Sa circulation augmente constamment. Ses annonces prennent de la valeur de jour en jour.

Mais c'est surtout par la qualité de sa clientèle que se distingue l'Événement. Au point de vue social, au point de vue des affaires, au point de vue des idées, nos annonceurs n'auront jamais qu'à se féliciter d'avoir lié connaissance avec nos fidèles lecteurs.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE

Impressions et Reliure de 1^{ère} classe

Spécialité: FACTUMS
OUVRAGES DE LUXE

Notre matériel et nos presses sont les plus modernes.

DEMANDEZ NOS PRIX TÉLÉPHONE 860

30, de la Fabrique, - - Québec.

TELEPHONE Administration 860
“ Rédaction - 959-7185

NON
RUSTABLE
D & A
CORSET

Ce n'est plus un secret pour personne que les dames les mieux habillées ont pris l'habitude de se corseter avec le “D & A” et, c'est grâce à ce plus parfait des corsets qu'elles sont devenues élégantes même dans leurs toilettes les plus simples.

Demandez-le à votre corsetière.

L'air fait beaucoup la chanson,
Le corset fait beaucoup la femme.



La Vie Canadienne

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I

QUEBEC, 12 SEPTEMBRE 1918

No 10



EN PASSANT



Projet à reprendre

IL y a quelques années, le projet de créer un ministère de la *Santé publique* était au programme des deux partis qui se disputaient alors la faveur populaire. Arrivé au pouvoir en septembre 1911, sir Robert Borden réitéra son intention de réaliser cette réforme importante; mais, des problèmes difficiles étant survenus, son gouvernement négligea de remplir cette promesse; puis la guerre et tout ce qui s'ensuit retardent encore cette fondation dont dépend la vie et le bien-être de tant de petits Canadiens déjà nés ou à venir.

Je viens de lire, presque en même temps, deux articles qui m'inspirent la pensée de remettre devant le public la discussion de ce problème de la création d'un ministère de la *Santé*; le premier, dans une publication de la *Commission de Conservation* où un savant médecin s'inquiète à bon droit des maladies qui ravagent la jeunesse de ce pays, au moment même où nous avons tant besoin d'hommes; le second, dans un commentaire du dernier discours du ministre des finances, sir Thomas White, qui affirme—ce que je crois vrai—que la richesse individuelle a augmenté en Canada dans une telle proportion que cette augmentation dépasse de beaucoup le grand total de nos dépenses de guerre !

Eh bien, si des maux si dangereux nous menacent et si nous sommes si riches, qu'elle excuse le gouvernement peut-il offrir encore pour retarder la création d'un ministère qui, à un prix relativement peu considérable, conservera la plus précieuse des ressources de ce pays, le bien-être, la santé, la vie de ses sujets? Déjà la *Commission de Conservation* accomplit partiellement le travail d'information nécessaire au futur ministre et à son personnel. Mais il ne suffit pas de toucher le mal du doigt, il faut se hâter d'y apporter remède !

L'initiative privée dans les grandes villes du Canada remplace autant que possible l'action du pouvoir public. L'œuvre des Gouttes de Lait, celle des Dispensaires et des Hôpitaux à l'usage des tuberculeux pauvres, celle des Refuges pour les enfants trouvés, celle des Hospices pour les petits infirmes répa-

rent en partie l'incurie jusqu'ici excusable du gouvernement. Mais la charité et la philanthropie ne sauraient couvrir le champ trop vaste des maux à guérir ou à prévenir. D'ailleurs l'action du futur ministère de la *Santé* sera surtout préventive, et c'est par une publicité que les particuliers même les plus riches et les mieux intentionnés ne sont pas en état de solder que l'on parviendra à mettre la nation en garde contre les dangers qui la menacent dans ses forces vives.

J.-E. B.

Lumineuses vérités

NOUS attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article de M. le professeur Duthoit, que nous publions plus loin.

Cet article n'a pas seulement l'intérêt du nom et du talent de l'auteur, mieux avantageusement connu et plus admiré chez nous depuis son passage et ses conférences de l'hiver dernier. Il a, plus encore, sa très haute valeur doctrinale, la puissante synthèse qui met en lumière la sagesse et l'opportunité de l'enseignement de l'Eglise dans le profond désarroi de notre civilisation, bien trop instable avant la guerre, et menacée de mort depuis quatre ans par la ruée allemande.

Les esprits sérieux noteront en ces fortes pages quelle frappante opposition existe entre le concept chrétien de la société et des sociétés, et le concept immoral de la force, de la richesse, de la puissance, auquel l'Allemagne fait appel pour asseoir sur le monde sa domination, qu'elle nomme sa civilisation.

En parlant ainsi nous ne voulons pas donner à entendre que l'Allemagne ait le monopole des erreurs qui ont faussé et mis en danger la civilisation, mais personne ne niera que la plupart de ces erreurs ne soient nées et n'aient été tout particulièrement cultivées en Allemagne, avant d'y être organisées militairement en forces destructives.

A la lutte contre l'invasion allemande que les troupes alliées refoulent aujourd'hui victorieusement, il faut donc ajouter la lutte, non moins nécessaire et plus longue, contre les erreurs dont l'Allemagne attendait le triomphe de ses ambitions: les erreurs qui ont

perversi et affaibli les peuples chrétiens aujourd'hui alliés, les erreurs qui ont fait croire au peuple fratricide qu'il avait le droit et le pouvoir, l'un ne se distinguant pas de l'autre, d'asservir le monde à son génie et à sa cupidité.

Le pangermanisme, qui est la cause principale de la guerre et de tous ses maux, est une erreur et une passion dans les âmes allemandes, avant d'être une dévastation et une immolation de tout ce qui ose lui résister.

Un des biens qu'il est permis de souhaiter et d'espérer des horreurs de cette guerre, c'est une vision plus claire des vérités nécessaires à la vie des peuples, c'est un esprit de fraternité et de générosité mieux entendu et mieux pratiqué entre les peuples qui voudront être meilleurs frères, après avoir mieux vu le malheur d'être ennemis.

Mais l'union à laquelle il faut tendre ne pourra se faire solide que dans la vérité, et la vérité, c'est encore l'Eglise qui en est la première dispensatrice et la plus sûre gardienne dans le monde.

En nous aidant à mieux comprendre la sagesse et l'opportunité de la doctrine catholique du Syllabus, M. Duthoit nous aura une fois de plus été utile par sa bonne et forte parole.

J.-A. L.

Justes observations

SUR la question des langues et sur le caractère officiel exclusif de l'anglais et du français au Canada, le *Soleil* fait les justes observations qui suivent pour réfuter ceux qui prétendent assimiler ou mettre sur un même pied dans les écoles publiques, les langues autres que le français et l'anglais.

C'est commettre une erreur fâcheuse, c'est manquer de jugement, c'est, plus encore, une maladresse dangereuse pour notre propre cause que de vouloir homologuer les deux questions et prétendre lier partie avec ces immigrants, sur la question de l'éducation.

Il y a tout d'abord cette différence essentielle, indiscutable, que les immigrants arrivant au Canada y viennent de leur plein gré, tandis que nous sommes, nous, chez nous en Canada. Nous y étions les premiers, nous y avons conservé par traité des droits spécifiques qui constituent l'une des bases essentielles de l'ordre des choses.

L'immigrant qui vient demeurer en Canada sait qu'il s'établit dans un pays où les deux seules langues officielles sont le français et l'anglais; il sait par conséquent qu'en changeant de patrie il lui faut aussi changer de langue.

Les Canadiens, comme les Polonais, comme les Alsaciens étaient chez eux, dans leur patrie, avant que la conquête de leur sol fit surgir la question de la langue.

En abandonnant volontairement le sol ancestral les immigrants par le fait même renoncent—et ils le savent—à l'usage courant de la langue parlée sur ce sol. Il ne saurait, en droit comme en pratique exister la moindre ambiguïté à cet égard; ils n'ont aucun droit spécial

quand ils viennent de leur plein gré s'établir en Canada en ce qui concerne leur langue maternelle.

Donc c'est faire fausse route pour nous Canadiens-français que de prétendre assimiler le cas de ces immigrants avec le nôtre; c'est faire une funeste erreur puisque cette homologation ne peut évidemment que provoquer la confusion à notre détriment et affaiblir aux yeux des gens mal disposés, ou mal informés, notre propre position.

Nous avons tout à perdre à cette confusion, et de toute évidence, puisque nous nous trouvons ainsi en conflit avec un principe d'intérêt national supérieur qui, très légitimement, occupe la première place aux yeux de nos compatriotes anglo-saxons.

Notre confrère (le Devoir) qui se fit jadis l'avocat de l'égoïsme sacré au nom de notre nationalité, serait heureusement inspiré en cette occasion de s'en prévaloir. Les questions de sympathie théorique doivent disparaître devant l'impérieuse nécessité de ne pas affaiblir notre cause par des compromissions inutiles.

Il ne sert de rien de vouloir se fermer les yeux à l'évidence: ceux qui demandent comme sir Aikins de refuser aux immigrants tout droit spécial quand à l'usage de leur langue à l'école sont parfaitement justifiés par des considérations d'ordre national supérieur.

Le Canada ne doit pas être une nouvelle tour de Babel et l'expérience des dernières années, ne peut plus longtemps nous permettre d'ignorer le danger indéniable de ce babilisme.

Nier ce danger est impossible honnêtement, par conséquent c'est se mettre sottement en antagonisme avec nos compatriotes anglo-saxons et contre le bon sens.

Ne voit-on pas que c'est légitimer de leur part le soupçon qu'en liant partie avec ces immigrants sur la question de l'enseignement de leur langue maternelle, nous obéissons à des préoccupations et calculs particuliers?

De fait il s'est trouvé, en particulier dans l'ouest, nombre des nôtres et parmi les plus importants, qui ont cédé trop clairement par le passé à des calculs de cette nature et qui, en liant partie avec ces immigrants, cédaient à l'espoir de les grouper de notre côté pour constituer ainsi une clientèle électorale à notre cause.

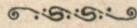
Le résultat on le connaît: il a été désastreux. Nous n'avons réussi qu'à fournir des armes à nos ennemis et à compromettre fâcheusement notre propre cause...

L'accord harmonieux, la vraie bonne entente ne peuvent exister en ce pays que si, au lieu de lier continuellement partie contre les Anglo-Saxons dans leur recherche nécessaire de l'unité nationale canadienne, nous comprenons, une bonne fois, que c'est au contraire en liant partie avec eux dans tout ce qui est juste et raisonnable, afin d'assurer cette unité, que nous atteindrons le plus sûrement notre but: la reconnaissance de nos droits.

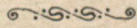
Sans doute cela entraîne des difficultés et sérieuses, des efforts d'énergie et d'initiative, mais l'enjeu ne vaut-il pas tous les sacrifices de cette catégorie?



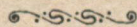
LA VIE DE L'ESPRIT



*Penser ! Quelle puissance étrange !
Voir l'idéal ! Voir l'avenir !
Des jours passés se souvenir !
Est-ce d'un homme ? Est-ce d'un ange ?*



*Planer audessus du réel.
Sans rien aimer de ce qui passe,
Franchir les siècles et l'espace :
Quel attribut surnaturel !*



*Se séparer de ce qu'on aime ;
Martyriser son propre cœur ;
Se complaire dans la douleur,
Et savoir se quitter soi-même,
C'est de l'esprit l'effort suprême !*

A.-B. ROUTHIER.



DE NOTRE DESTINÉE

POLITIQUE ET POLITIQUE



DE ce que notre vocation nationale, en tant que groupe ethniquement distinct de la nation canadienne, est principalement spirituelle et même surnaturelle, s'ensuit-il que nous devons éviter de nous mêler à la politique de notre pays, qui est principalement d'ordre temporel ?

Quelques-uns semblent le croire, de ceux qui pensent que la politique et la religion ne sont pas seulement deux choses bien distinctes—ce que tout le monde doit admettre—mais qu'elles sont, de plus, deux choses nécessairement séparées et même inconciliables.

Et deux classes de personnes pourtant bien différentes par ailleurs, arrivent par des voies opposées à cette conclusion de l'incompatibilité entre le temporel et le spirituel. L'une se compose des partisans du laïcisme naturaliste, qui veulent séparer le ciel de la terre, l'Eglise, de l'Etat, le spirituel du temporel, les hommes d'Etat des gens d'Eglise, laissant à ceux-ci tout le spirituel, estimé sans grande valeur, et réclamant pour eux tout le temporel qu'ils jugent bon à garder et à gérer. L'autre est celle des partisans d'un mysticisme outré et presque quiétiste dans un sens nouveau, qui ne veulent pas s'occuper de la politique qu'ils trouvent trop profane, trop décriée, trop compromise et trop compromettante, trop absorbante et trop dangereuse pour des hommes pieux et même pour des hommes distingués.

Les premiers paraissent s'inspirer d'un faux principe, le rationalisme, auquel s'ajoute peut-être une préoccupation trop vive et un peu intéressée des biens temporels. Les seconds pèchent par un excès de désintéressement de ce même temporel et paraissent oublier une vérité: les intérêts spirituels ne sont pas opposés aux temporels et n'en peuvent être absolument séparés. Dans la société, comme dans l'homme et même comme dans la personne auguste de l'homme-Dieu, le spirituel et le surnaturel sont unis au temporel et même au matériel, et il n'est au pouvoir de personne de les séparer.

Personne ne doit être plus catholique que le Pape, et personne n'osera affirmer que le saint Pape Pie X ne fut pas suffisamment mystique, soucieux des intérêts spirituels, libre de toute attache exagérée aux biens temporels. Or voici ce qu'il disait, peu de temps après son ascension au souverain pontificat, dans son allocution consistoriale du 9 novembre 1903: c'est une parole connue, mais il faut la répéter :

Nous devons raffermir les principes de la discipline, du pouvoir, de la justice et de l'équité, principes que l'on

veut déraciner aujourd'hui, ramener à la règle et au droit sentier de la bonneté dans la vie publique et dans la vie privée, sur le terrain social et sur le terrain politique tous les hommes et chacun d'eux, ceux qui obéissent et ceux qui commandent, car ils sont tous fils d'un même Père qui est aux cieux.

Nous ne dissimulons pas que Nous choquons quelques personnes en disant que Nous Nous occuperons nécessairement de politique. Mais quiconque veut juger équitablement voit bien que le Souverain Pontife, investi par Dieu d'un magistère suprême, n'a pas le droit d'arracher les affaires politiques du domaine de la foi et des mœurs. En outre, chef et guide souverain de la société parfaite qui est l'Eglise, société composée d'hommes et établie parmi les hommes, il ne peut que vouloir entretenir des relations avec les chefs d'Etat et les membres des gouvernements, s'il veut que tous les pays du monde protègent la liberté et la sécurité des catholiques.

D'après cet enseignement et cet exemple, les plus hauts qui puissent être invoqués et proposés, les catholiques même les plus désintéressés du temporel, ne peuvent pas plus s'exiler de la politique qu'ils n'en peuvent être exilés. Ce n'est pas seulement pour exercer un droit, mais c'est pour accomplir un devoir que tous les citoyens et, à plus forte raison, les citoyens catholiques doivent s'occuper, surtout dans nos régimes parlementaires, des intérêts de la société, doivent s'occuper nécessairement de politique.

* * *

Mais il y a politique et politique. Lorsque M. René Bazin signalait la *politique* comme l'un des dangers ou des ennemis qui menacent l'âme canadienne-française, il ne prenait pas ce mot au sens où l'entendait Bossuet écrivant son traité de *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*.

Il y a une politique dirigée par la droite raison éclairée par Dieu, qui travaille au bien de la nation, qui coordonne le bien général avec le bien particulier subordonnant celui-ci à celui-là, une politique, la vraie et la bonne, qui fait que les gouvernants et les autorités sociales se dévouent au bien général. Et il y a une autre politique, inspirée par la passion et l'intérêt, la passion et l'intérêt du parti ou de l'individu prenant la place du bien général. Cette politique, la fautive et la mauvaise, qui subordonne le bien général au bien particulier, n'enseigne pas aux dirigeants à se dévouer, mais à profiter, à accaparer, pour eux et leurs partisans.

Quand cette dernière politique l'emporte sur l'autre, c'est la faute sans doute des faiseurs et des exploiters, mais c'est la faute aussi des honnêtes gens, manquant de clairvoyance ou de courage, qui ont laissé faire, qui se sont désintéressés de la chose publique, qui n'ont pas voulu se mêler de politique, qui ont abdiqué l'exercice de leur droit et fui l'accomplissement de leur devoir. Et c'est ainsi qu'il arrive, pour le malheur d'un pays, que les meilleurs citoyens ne s'occupent pas assez de politique et que d'autres, moins bons, s'en occupent trop.

Cela s'est vu dans d'autres pays et cela commence à se manifester aussi dans le nôtre. Sans doute, il ne faut pas dire, ce serait une erreur et peut-être même un mensonge, que les bons chrétiens et les bons citoyens considérés dans leur ensemble se désintéressent ici de la chose publique; et ce serait une injure plus condamnable encore de prétendre que seuls les moins bons ou même les mauvais s'occupent chez nous de politique. Mais ce qui est vrai et regrettable autant qu'indéniable, c'est que la proportion des bons citoyens qui ne veulent pas se mêler de la politique municipale, provinciale ou fédérale, devient chaque année plus considérable, et ce qui est non moins vrai c'est que les faiseurs et les égoïstes se pressent de plus en plus nombreux dans les avenues de la politique.

D'un côté, beaucoup trop de gens, sans préparation suffisante, s'occupent de politique pour en faire leur occupation lucrative presque exclusive; d'un autre côté, beaucoup trop des meilleurs citoyens s'en désintéressent et l'abandonnent à des compétiteurs plus actifs et parfois beaucoup moins scrupuleux.

Il y a donc chez nous, sur le terrain politique, double tendance pernicieuse menaçant notre vie nationale.

Car il ne faut pas croire que les faits n'existent pas, parce qu'on refuse de les voir. La politique, qu'elle s'occupe de tout le pays, de notre province ou seulement d'une ville, tient en main plusieurs des forces directrices et productrices de la nation; elle a sa grande influence, une influence grandissante, sur la vie de la nation, sur la vie de la famille, sur la vie même de l'individu. Elle est un facteur très important de prospérité ou de misère, de progrès ou de décadence, de bonheur ou de malheur publics, selon qu'elle est bonne ou mauvaise, sage ou insensée.

Tous ceux qui ont le droit de s'en occuper ont donc le devoir de le faire pour le bien général; ils n'ont pas le droit de s'en désintéresser, surtout aux jours dangereux ou difficiles, sous le prétexte très faux et très mauvais, que la politique ne regarde que les politiciens. La politique c'est la conduite de la nation, du pays, et cela doit intéresser tout le monde du pays comme cela concerne tout le monde.

Mépriser la politique et les politiciens, refuser de s'y intéresser, pour laisser le champ libre à ceux qui y sont trop intéressés, c'est refuser sa part pour faire de la bonne politique et en laisser faire de la mauvaise.

Lorsque la conduite de la cité ou du pays va mal, au lieu de s'en plaindre, les bons citoyens doivent plutôt se demander ce qu'ils ont fait et ce qu'ils font pour l'améliorer, ce qu'ils ont fait pour soutenir et encourager les hommes politiques qui veulent le bien du pays et qui s'y emploient honnêtement.

Il y aurait encore bien des observations à faire sur ce sujet, mais celles-là suffisent pour attirer l'attention de ceux qui réfléchissent et qui comprennent que les préceptes de la morale chrétienne comme les intérêts de la patrie font un devoir au citoyen et au chrétien de s'occuper, chacun à son rang et chacun selon ses moyens, de la politique de son pays; pour faire qu'elle soit bonne et pour l'empêcher d'être mauvaise, pour y faire prévaloir les soucis de l'intérêt général et écarter la tyrannie des intérêts particuliers, pour y maintenir les principes d'ordre et d'autorité et en éloigner les théories subversives, démagogiques, révolutionnaires. Ainsi le veut le bon sens; ainsi le veut aussi la religion, dont la politique, entendue dans son vrai sens, ne peut être séparée.

* * *

Mais si c'est une erreur et une faute bien dangereuses de vouloir séparer indûment la politique de la religion, de vouloir rompre la connexion et les liens qui existent entre les devoirs du citoyen et les devoirs du chrétien, c'est aussi un mal et une erreur de trop les confondre. Il est vrai que cette erreur n'est pas tant théorique que pratique; elle provient des passions et de l'esprit de parti qui en découle, plutôt que du jugement, qui en est lui-même victime.

Tous les politiciens et tous les partis politiques sont-ils également bons ou également mauvais, comme d'aucuns le prétendent par indifférentisme politique? Ce serait une grosse erreur de le croire et une grosse fausseté de le dire. Deux hommes ou deux partis qui se contredisent et sont opposés sur un même point, dans une même circonstance, ne peuvent pas également avoir raison. Quelles que soient leurs intentions qui peuvent être bonnes d'un côté et de l'autre, ils ne peuvent pas travailler au bien commun avec une sagesse et une bonne volonté objectivement égales.

Donc, en pratique comme en théorie, tous les hommes politiques et tous les partis ne peuvent pas être d'égale valeur; cela est évident. Il faut donc que le citoyen consciencieux exerce honnêtement son jugement, sa discrétion, pour soutenir ceux qu'il croit les meilleurs et les plus utiles au bien du pays.

Et c'est ici que surgit, à cause des passions soigneusement entretenues, l'esprit de parti, qui est surtout un esprit de passion, et qu'il ne faut pas confondre avec l'adhésion à un parti. On dit quelques fois: *ne soyez d'aucun parti*, et plusieurs de ceux qui parlent ainsi veulent simplement dire: ne soyez pas des partis qui existent aujourd'hui, mais soyez d'un autre que nous allons organiser. En réalité, quiconque

veut exercer une action efficace dans la politique doit s'adjoindre des amis et des compagnons avec lesquels, qu'il le veuille ou non, qu'il le dise ou qu'il le nie, il forme un groupe ou un parti.

Si ce groupe ou ce parti met l'intérêt public avant son intérêt particulier, s'il subordonne le bien temporel au bien spirituel, si chacun de ses membres est disposé à se séparer de ses compagnons plutôt que de manquer à ses devoirs de chrétien et de citoyen, il n'est pas animé de l'esprit de parti, mais il est animé d'un sain patriotisme.

Si ce groupe ou ce parti politique met pratiquement son intérêt ou l'intérêt des siens au-dessus du bien général, s'il fait le contraire du groupe précédent, si même il prétend avoir le monopole du patriotisme, prétend que les intérêts de la religion sont liés uniquement à son programme; si par ailleurs il déverse l'injure ou le mépris sur tout ceux qu'il ne peut amener à marcher avec lui, il paraît bien être animé d'un dangereux esprit de parti, quel que soit le nombre petit ou grand de ses adhérents.

Bien entendu, cet esprit de parti s'entoure et s'entremêle de beaucoup d'illusions nées de la passion plus que de la raison. On a trouvé et l'on trouve encore, dans notre pays comme en d'autres pays, des partisans politiques qui ont cru de bonne foi que tout le patriotisme comme tout l'amour de la religion étaient condensés dans leur parti. Et nous avons actuellement, dans notre province, un exemple aussi frappant que possible de cette illusion causée par l'esprit de parti.

Nous avons depuis quelque temps dans notre province des gens qui croient de bonne foi que c'est être traître à la patrie et à la religion que de discuter et de contredire les paroles ou les écrits du chef du parti nationaliste, que de combattre ce parti. Il y a des gens, de braves gens par ailleurs, qui sont prêts à mettre les affirmations et les impulsions du chef nationaliste à la place et au-dessus des enseignements et des directions de leur évêque. N'est-ce pas là de l'esprit de parti, et du plus dangereux?

Car enfin que l'on dise tout le bien que l'on pourra constater et que l'on voudra même imaginer du parti nationaliste et de son principal organe, ni ce parti ni ce journal ne constituent ni ne concrétisent le patriotisme et la religion. On peut encore être bon patriote et bon catholique et être opposé, même publiquement, à la politique de M. Bourassa, et nous croyons que c'est faire preuve d'un esprit de parti des plus caractérisés et des plus dangereux que de vouloir unir les intérêts de la religion et de l'Eglise au parti nationaliste, qui est bien avant tout et de l'aveu de ses chefs, non pas un parti religieux, mais un parti politique.

Il faut bien dissiper aussi l'illusion de ceux des nationalistes, trop partisans, qui sont persuadés que le *Devoir* et son annexe le *Nationaliste* sont des journaux catholiques dans un sens beaucoup plus appro-

prié que ne le sont, pour ne nommer que ceux-là, le *Soleil* ou l'*Evénement*; qui croient que les organes du parti politique nationaliste sont des journaux catholiques au même titre par exemple que l'*Action Catholique*, fondée par Son Eminence le Cardinal Bégin et publiée sous un contrôle particulier de l'autorité ecclésiastique. Nous avons là un exemple frappant d'une confusion indue, causée par l'esprit de parti, entre la religion et la politique, et il paraît à beaucoup d'esprits sérieux que cette confusion entretenue chez nous et connue à l'étranger, a déjà causé beaucoup de mal et peut en causer encore beaucoup, contre la religion autant que contre la race canadienne-française.

* * *

Examinons donc un peu, dans ce cas concret, les idées et aussi les passions faussées par l'esprit de parti.

Le *Devoir* est un journal politique, l'organe d'un groupe ou d'un parti, fondé avec des capitaux où quelques protestants bien connus ont fourni leur part avec des catholiques qui ont aussi fourni leur part. L'Eglise n'a rien eu à faire dans la fondation du *Devoir*; elle n'a rien à faire dans sa direction, pas plus du moins qu'elle n'a à faire dans la direction des autres journaux politiques rédigés par des catholiques.

Ce serait une erreur et une injure de dire que le *Devoir* n'est pas un journal catholique, comme ce serait une erreur et une injure de le dire de la *Presse* et du *Canada*. Mais c'est une erreur également de prétendre que ce journal est catholique au sens particulier et approprié, au sens où on le dit de l'*Action Catholique*, des diverses *Semaines religieuses* ou des organes diocésains hebdomadaires que l'on trouve nombreux au Canada et aux Etats-Unis: tous journaux publiés sous le contrôle direct et permanent de l'autorité ecclésiastique, ayant pour objet principal les intérêts religieux.

Pour en voir la différence, non plus dans les principes, mais dans les faits, rappelons très brièvement la carrière du *Devoir* et de l'*Action Catholique*.

Fondée par l'autorité ecclésiastique, avec la mission bien déterminée de promouvoir les intérêts religieux et aussi les intérêts nationaux, en restant au-dessus des partis politiques, l'*Action Sociale* devenue l'*Action Catholique*, s'est occupée de faire connaître et de défendre la pensée et les droits de l'Eglise sur le terrain scolaire et aussi sur le terrain politique; elle s'est appliquée à promouvoir la cause sacrée de la tempérance et aussi celle de l'organisation catholique de la classe ouvrière. Elle a combattu les idées fausses, dénoncé les entreprises et les menées de la franc-maçonnerie, défendu les directions pontificales dans la paix comme dans la guerre. L'*Action Catholique* est descendue parfois sur le terrain politique, comme elle en avait bien le droit et parfois le devoir,

mais le principal de son action est resté sur les terrains indiqués plus haut.

Fondé par un homme politique et maintenu sous son absolue direction, le *Devoir* s'est maintenu principalement sur le terrain politique. Ses campagnes n'ont eu pour objet ni la défense des principes catholiques dans l'école, dans l'organisation ouvrière ou dans la vie politique, ni la lutte contre la franc-maçonnerie ou contre l'alcoolisme, ni l'exposition et la défense des droits de l'Eglise et du Souverain Pontife dans la vie des peuples chrétiens. Ce n'est pas porter un jugement sévère ni non plus un jugement complet sur les articles de M. Bourassa réunis dans la brochure très discutée et très discutable *Le Pape arbitre de la Paix*, que de dire que, même là, les préoccupations politiques ont plus de place et d'importance que les préoccupations religieuses.

Au point de vue catholique, il n'y a pas de parité à établir entre l'*Action Catholique* et le *Devoir*. Celui-ci fait son objet principal de la politique et des problèmes nationaux canadiens entendus au sens de M. Bourassa; celle-là fait son objet principal de la pensée et des principes catholiques à maintenir et à défendre, des intérêts catholiques à sauvegarder pour le bien de la vie canadienne; elle professe être une œuvre de l'Eglise, opérant sous sa juridiction directe et immédiate.

D'ailleurs ceux qui ont suivi attentivement les deux journaux depuis leur fondation, savent très bien que M. Bourassa n'a secondé ni partagé aucune des campagnes proprement catholiques du journal fondé par son Eminence le Cardinal Bégin, qu'il a plutôt évité de le citer, et qu'il n'en a guère parlé que pour l'attaquer, après l'avoir pendant longtemps trouvé trop "semaine religieuse."

Or les deux journaux étant tels au point de vue catholiques, qu'avons-nous vu, en ces dernières années, lorsque l'*Action Catholique* a contredit le *Devoir* dans une question que les partisans de M. Bourassa estiment une question purement politique? On a vu les nationalistes avant tout, ceux que l'on pourrait appeler non pas des catholiques intégraux mais des nationalistes intégristes, faisant tout de même profession d'appartenir avant tout à la religion et à l'Eglise, se tourner contre l'œuvre de l'Eglise pour soutenir celle d'un homme politique, menacer de détraire celle-là, la dénoncer, lui faire la guerre, par amour de celle-ci. N'est-ce pas là trop confondre sa religion avec sa politique, et même sacrifier les intérêts de celle-là, tels que la hiérarchie légitime les entend, aux passions de celle-ci? Rarement en notre pays on aura vu un exemple plus frappant des confusions dangereuses où les passions ont mêlé indûment les concepts et les intérêts de la religion et de la politique.

* * *

Le remède à ces confusions, où notre destinée

peut être gravement compromise, c'est sans doute le retour au calme qui laissera tomber le nuage ténébreux soulevé par les passions politiques et nationales, celles-ci plus aveuglantes encore que celles-là. Mais c'est surtout, avec l'attachement aux seuls chefs que nous devons reconnaître dans les questions religieuses, le Pape et les évêques, la pleine et sereine connaissance des principes que la philosophie chrétienne et l'Eglise enseignent sur les relations nécessaires entre la religion et la politique.

Tous les papes, surtout depuis Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII et Pie X, ont insisté sur l'union aussi bien que sur la distinction que Dieu, auteur de la société civile aussi bien que de la société religieuse, a établies entre la religion et la politique. Pour le bien et pour la sauvegarde de celle-ci, plus encore que pour l'honneur de celle-là, il ne doit pas y avoir entre elles divorce, pas plus que confusion. Et le bien de la politique plus encore que celui de la religion exige que dans leurs rapports nécessaires, ce soit la religion qui reste au premier rang, le spirituel avant le temporel, l'âme avant le corps.

Nos évêques, après les Papes et d'après eux, ont donné sur ce sujet de très sages directions destinées à maintenir le bel équilibre et la belle harmonie nécessaires entre les devoirs du chrétien et du citoyen, entre les partis et le clergé. Si leurs directions étaient bien comprises et fidèlement suivies, chaque citoyen ferait son devoir politique telle que la morale le lui enseigne, soumettant son jugement à l'enseignement et aux directions de ses chefs légitimes et non aveuglément à l'enseignement et aux directions d'un politicien sans valeur doctrinale, sans mission, sans autre autorité que celle des raisons qu'il peut comme tout le monde faire valoir. On éviterait bien des inconvénients résultant de l'esprit de parti, on ne mettrait pas la religion à la suite ou au service de la politique, on ne compromettrait pas son beau titre de catholique, mais on lui ferait honneur, pour l'avantage de la patrie autant que de l'Eglise.

J.-A. LANDER.

Pensées

La morale d'un peuple est l'œuvre de son passé. Le présent crée les vertus de l'avenir. Nous vivons de la morale de nos pères et nos fils vivront de la nôtre.

DR LEBON.

La première et la dernière partie de la vie humaine sont ce qu'elle a de meilleur, ou du moins de plus respectable; l'une est l'âge de l'innocence, l'autre, l'âge de la raison.

JOUBERT.

LA SEMAINE LITURGIQUE

Semaine du 15 septembre

Dimanche, 15 septembre.—Les Sept Douleurs de la B. V. M. et 17^e dimanche après la Pentecôte.

Deux jours de l'année liturgique sont particulièrement consacrés à rappeler et à honorer les douleurs de la Mère de Dieu: le vendredi qui suit le dimanche de la Passion, et le troisième dimanche de septembre. Cette dernière fête fut instituée par le Pape Pie VII, en 1814, après son retour de l'exil, et c'est Pie X qui l'a élevée en 1908, au rang des fêtes de seconde classe.

Quelles sont ces sept douleurs de Marie que l'Eglise honore en ce jour et qui sont figurées dans les images et les tableaux, par les glaives qui transpercent son cœur?

Ce sont celles causées au cœur de la Mère de Jésus par la prophétie du vieillard Siméon, par la fuite en Egypte, par la perte de Jésus à Jérusalem, par sa rencontre sur la route du calvaire, par son crucifiement, par la remise du corps inanimé de son divin Fils entre ses bras, par sa sépulture.

L'office de ce jour est d'une grande et touchante beauté, aussi bien dans la majesté attristée de son chant que dans les paroles exprimant si vivement la Passion intérieure de Marie.

C'est d'abord l'introït *Stabant juxta crucem*:

Debout près de la Croix de Jésus étaient sa Mère et la sœur de sa Mère, Marie, femme de Cléophas, et Salomé et Marie-Madeleine.—Femme, voilà votre fils, dit Jésus. Et au disciple: Voilà votre mère.

Voici la collecte:

O Dieu, en la passion duquel, selon la prophétie de Siméon, un glaive de douleur transperça l'âme très douce de la glorieuse Marie Vierge et Mère; accordez-nous dans votre miséricorde, que le souvenir et le culte de ce qu'elle a ainsi souffert nous obtienne le fruit heureux de votre Passion.

Le graduel et le verset de l'alleluia ne sont pas moins dignes d'arrêter l'attention des catholiques sérieux, appliqués à éclairer leur raison des splendeurs de leur foi, pour en nourrir leur piété. Mais ce qui est encore plus touchant et aussi plus populaire, c'est la complainte des douleurs de Marie aux pieds de la croix, le *Stabat Mater*, dont la mélodie si bien adaptée aux paroles en révèle le sens même à ceux qui ne comprennent pas le latin.

Qui est l'auteur de ce chef-d'œuvre où la simplicité du rythme relevé de la rime, s'enrichit d'une telle plénitude de sens? Est-ce le bienheureux Jacopone de Todi, à qui on l'attribue généralement? Est-ce le grand pape Innocent III, à qui on l'attribue aussi?

Il serait intéressant pour notre curiosité de le découvrir, mais il n'est pas nécessaire à notre piété ni même à notre intelligence d'être fixé sur ce détail, pas plus que de remarquer que les rimes du *Stabat* sont disposées comme celles du *Lauda Sion*.

Qu'il nous suffise de savoir que ce chant est celui de l'Eglise, celui à l'unisson duquel notre piété doit savoir élever ses pensées et ses sentiments. Donnons-en la traduction pour aider ceux qui n'ont pas l'avantage d'en saisir le sens dans le latin liturgique du treizième siècle, qui n'en est pas moins beau pour se rapprocher déjà du français qui en est issu.

Debout au pied de la croix à laquelle son Fils était suspendu, la Mère des douleurs pleurait.

Son âme, en proie aux gémissements et à la désolation, fut alors transpercée d'un glaive.

Oh! qu'elle fut triste et affligée, cette Mère bénie du Fils unique.

Elle gémissait et soupirait, cette tendre Mère, à la vue des angoisses de cet auguste Fils.

Qui pourrait retenir ses larmes, en voyant la Mère du Christ en proie à cet excès de douleur?

Qui pourrait contempler sans une tristesse profonde, cette Mère du Sauveur souffrant avec son Fils?

Elle avait sous les yeux Jésus livré aux tourments, déchiré de coups de fouets, pour les péchés de ses frères.

Elle voyait ce tendre Fils mourant, et sans consolation, jusqu'au dernier soupir.

O Mère, ô source d'amour, faites que je sente votre douleur, que je pleure avec vous.

Faites que mon cœur aime avec ardeur le Christ mon Dieu, et ne songe qu'à lui plaire.

Mère sainte, imprimez profondément dans mon cœur les plaies du Crucifié.

Donnez-moi part aux douleurs que votre Fils a daigné endurer pour moi.

Faites que je pleure de compassion avec vous, que je compatisse à votre Crucifié, tous les jours de ma vie.

Mon désir est de demeurer avec vous près de la croix, et de m'associer pour toujours à votre deuil.

Vierge, la plus noble des vierges, ne me soyez pas sévère; laissez-moi pleurer avec vous.

Que je porte en moi la mort du Christ; que je partage sa passion; que je garde le souvenir des plaies qu'il a souffertes.

Faites que ses blessures soient miennes; que je sois enivré de la croix et du sang de votre Fils.

O Vierge, gardez-moi des feux dévorants; défendez-moi vous-même au jour du jugement.

O Christ, quand il faudra sortir de cette vie, accordez-moi, par votre Mère, la palme victorieuse.

Et lorsque mon corps devra subir la mort, daignez accorder à mon âme la gloire du paradis. Amen.

Bien d'autres beautés de cet office, comme les antiennes et l'hymne des Vêpres, mériteraient d'être rapportées ici, mais il nous faut aussi donner quelques

mots de l'office de ce dix-septième dimanche après la Pentecôte. En voici l'introït et la collecte:

Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est équitable; agissez avec votre serviteur d'après votre miséricorde.—Heureux ceux qui sont sans tache dans leur voie et qui marchent sous la loi du Seigneur.

Accordez, nous vous en supplions, Seigneur, à votre peuple d'éviter la contagion du diable et de vous suivre d'un cœur pur, vous le seul Dieu. Par Jésus-Christ Notre Seigneur.

Lundi, 16 septembre.—Saints Corneille et Cyprien, martyrs.

Le pape saint Corneille était de la grande famille romaine des Scipion. Il fut élu à une époque difficile, en pleine persécution de Dèce, l'an 251. "Prêtre d'une vertu exemplaire, dit Paul Allard, d'un esprit doux et modéré, appartenant surtout à une grande famille romaine, il fut choisi malgré l'opposition des rigoristes auxquels était suspecte sa condescendance pour les chrétiens qui avaient eu le malheur de faillir."

Il était le contemporain et l'ami du grand saint Cyprien, évêque de Carthage, qui écrivait, au lendemain de son élection au souverain pontificat, qu'il "fallait une foi bien ferme pour s'asseoir sur la chaire de saint Pierre à l'époque où un tyran acharné contre les prêtres de Dieu s'emportait aux menaces les plus violentes et eût mieux aimé apprendre la révolte d'un compétiteur que l'élection d'un pontife romain."

Plein de vénération pour les martyrs et surtout pour les deux fondateurs de la Rome chrétienne, saint Corneille fit placer les reliques de saint Pierre et de saint Paul aux endroits depuis vénérés où elles sont encore aujourd'hui, non loin du lieu de supplice de chacun.

Pour ce fait et pour son zèle à multiplier les conversions, ce saint pape fut dénoncé aux empereurs et exilé à Centumcelles, où les lettres de saint Cyprien vinrent le consoler. Ramené à Rome pour y être puni plus sévèrement, saint Corneille fut flagellé comme coupable de lèse-majesté avec des fouets armés de plombs. Persistant à refuser d'honorer les faux dieux il fut décapité après deux années seulement de pontificat.

Encore plus illustre que son ami saint Corneille, par sa vie, ses écrits, ses luttes et son martyre, saint Cyprien, né en Afrique, s'y distingua d'abord par l'enseignement des lettres, avant sa conversion au christianisme. Converti par le prêtre Cœcilus, Cyprien donna ses biens aux pauvres, fut baptisé et devint en peu de temps prêtre et évêque de Carthage. Son activité, ses talents, son zèle, son courage, non moins que son autorité comme docteur et homme de gouvernement, lui méritèrent une place éminente dans l'Eglise à cette époque, et le désignèrent aux premiers coups de la persécution reprise par Valérien.

Les actes de son premier et de son second procès

avec ceux de son martyre qui ont été fidèlement conservés, remplissent une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise, en ces premiers siècles héroïques. On peut les lire dans la belle histoire des persécutions de Paul Allard, ou encore dans ce beau tableau de l'Année liturgique qui en donne le résumé:

"Grande avait été la vie de Cyprien; plus grande fut sa mort. Valérien venait d'ordonner l'extermination des chefs des Eglises. A Rome, Sixte II, suivi de Laurent trois jours plus tard, reprenait le premier le chemin du martyre. Galérius Maximus, proconsul d'Afrique, tenait dans ces jours-là ses assises à Utique; il ordonna d'y amener Thascius Cyprien. Mais l'évêque refusa de laisser "mutiler l'honneur de son Eglise", en consentant à mourir sur un territoire autre que celui de sa ville. Il attendit que le proconsul rentrât dans Carthage pour se livrer, en y rentrant publiquement lui-même.

"Dans la maison qui lui servit de prison quelques heures, Cyprien, toujours égal et l'âme tranquille, réunit une dernière fois à sa table ses familiers ordinaires. Au dehors, les chrétiens accourus ne voulurent pas de toute la nuit s'éloigner du maître et du père; c'était, lui vivant, la première veille de la fête qui chaque année devait célébrer son triomphe. Conduit au matin chez le proconsul, il se trouva qu'on lui donna pour siège un fauteuil paré comme les chaires épiscopales. C'était bien, en effet, une fonction épiscopale qui commençait, l'office pontifical par excellence de donner sa vie pour l'Eglise en union du Pontife éternel. L'interrogatoire fut court, on n'espérait pas ébranler Cyprien. Le juge rendit sa sentence: elle portait que Thascius Cyprien serait frappé du glaive. On gagna le lieu où elle devait s'accomplir. Les soldats semblaient former à l'évêque un cortège d'honneur; lui s'avancait paisible, entouré de ses clercs comme aux jours des solennités. Une émotion profonde régnait dans la foule immense d'amis et d'ennemis venus pour assister au sacrifice. L'heure était arrivée. Le pontife pria, prosterné en terre. Puis, se relevant, il fit donner vingt-cinq pièces d'or à l'exécuteur, et enleva sa tunique qu'il remit aux diacres; lui-même se banda les yeux; un prêtre aidé d'un sous-diacre lui lia les mains, tandis que le peuple étendait autour de lui des linges pour recueillir son sang. Ce fut seulement à la demande de l'évêque, et comme sur son ordre, que le bourreau tremblant abattit son glaive. Le soir, les fidèles vinrent avec des flambeaux et des hymnes ensevelir Cyprien. On était au 14 septembre de l'année 258."

L'Eglise honore encore en ce jour la mémoire des saints martyrs Euphémie, Lucie et Gémilien.

Mardi, 17 septembre.—Impression des Stigmates de saint François.

Deux ans avant sa bienheureuse mort, le saint patriarche de la grande famille franciscaine s'étant

retiré sur le Mont Alverne pour mieux y vaquer à la contemplation des choses divines et surtout à la méditation de la vie et de la passion de Notre Seigneur, y reçut un jour la visite d'un ange, d'un séraphin, qui lui apparut les ailes étendues en forme de croix, les mains et les pieds semblablement attachés à une croix.

Après cette apparition et le colloque qui en fut le complément, "François, homme nouveau, décoré de l'insigne des stigmates sacrées, dit saint Bonaventure, descendit de la montagne portant avec lui l'image du Crucifié, non figurée sur des tables de pierre ou de bois par la main d'un artiste mortel, mais inscrite dans ses membres de chair par le doigt du Dieu vivant."

C'est la mémoire de ce fait merveilleux, arrivé en 1224, que l'Eglise honore aujourd'hui. Benoît XI permit de faire l'office des Stigmates de saint François; Sixte V inscrivit cette fête au Martyrologe et Paul V l'étendit à toute l'Eglise.

Mercredi, 18 septembre.—Saint Joseph de Cupertino.

Cet extatique fils de saint François fut un modèle de mortification, de pureté, d'obéissance et de prière, avant de devenir un des exemples les plus frappants des merveilles extraordinaires que la grâce divine se plaît parfois à opérer dans les âmes et même dans les corps. Les extases fréquentes et faciles, si on peut dire, du séraphique saint Joseph de Cupertino sont célèbres dans toute l'Eglise qui y fait comme allusion dans l'oraison de son office.

O Dieu qui avez bien voulu élever toutes choses à votre Fils élevé de la terre, accomplissez dans votre bonté que, par les mérites et à l'exemple du séraphique Joseph votre confesseur, élevés au-dessus de toutes les cupidités de cette terre nous méritons de parvenir jusqu'à Lui qui vit et règne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit.

Jeudi, 19 septembre.—Saint Janvier et ses compagnons, martyrs.

Saint Janvier est renommé par le miracle, chaque année renouvelé, de la liquéfaction de son sang conservé, à Naples, mais le récit de son martyre n'est pas moins extraordinaire.

Evêque de Bénévent, Janvier est amené à Nole pour être jugé par le préfet et condamné. Jeté dans une fournaise ardente il n'en reçoit aucun mal, ni aucune atteinte. On lui disloque ensuite tous les membres et on le conduit à Pouzzoles, avec son diacre Festus et le lecteur Didier, où ils rejoignirent les autres martyrs Sosie, Proculus, Eutychès et Acutius. Exposés ensemble aux bêtes féroces, celles-ci se couchent doucement aux pieds de Janvier. Le préfet les condamne à être décapités, mais il perd soudain la vue, qui lui est rendue à la prière de saint Janvier. Ces miracles convertissent cinq mille personnes, mais le préfet reste obstiné et fait enfin décapiter saint Janvier et ses compagnons.

Une fois encore on voit qu'il est plus facile à la

puissance divine, en raison de l'ordre établi et maintenu par elle-même, de dompter les éléments et les bêtes sans raison que de changer la volonté perverse des hommes. Bien des martyrs, respectés par le feu et par les bêtes féroces, furent ainsi immolés par le bourreau, dont Dieu ne voulut arrêter ni le bras ni le glaive.

Vendredi, 20 septembre.—Vigile de S. Mathieu et fête de saint Eustache et de ses compagnons, martyrs.

Maître de la milice sous Trajan, saint Eustache fut converti au christianisme par l'apparition miraculeuse de Jésus crucifié, qu'il vit un jour entre les cornes d'un cerf, à la chasse, et qui l'invita à rechercher une meilleure proie. Converti avec sa femme et ses deux fils, Eustache fut accablé de calamités, obligé de s'exiler, perdit sa femme et ses deux fils, qui lui furent enlevés. Rappelé par Trajan qui lui confia une expédition armée, il retrouva sa femme et ses enfants et revint à Rome en vainqueur. Mais ayant refusé de participer aux sacrifices d'actions de grâces aux faux dieux, il fut arrêté et, avec sa femme Théopista et ses deux fils Agapit et Théopiste, jeté aux lions des arènes qui ne leur firent aucun mal. C'est alors que par ordre de l'empereur ils furent enfermés dans un taureau d'airain rougi au feu où ils consommèrent leur martyre.

Quelle vie extraordinaire et presque incroyable, si l'on ne savait qu'il est plus facile à la Providence d'opérer des merveilles qu'il n'est facile à l'imagination humaine d'en inventer.

Samedi, 21 septembre.—Saint Mathieu, apôtre et évangéliste.

Avant d'être appelé à l'apostolat par Jésus, qui lui dit simplement: *suis-moi*, saint Mathieu d'abord nommé Lévi, exerçait la profession "décriée du juif et méprisée du gentil", de collecteur d'impôts et d'agent de change, et c'est à son comptoir que Jésus vint prendre ce publicain.

Il suivit fidèlement le Maître et lui rendit un éternel témoignage par sa prédication, par son évangile, par son martyre. Il évangélisa l'Ethiopie dont il convertit le roi avec un grand nombre de ses sujets. Il fut tué à l'autel, pendant qu'il célébrait les saints mystères, pour avoir consacré à Dieu la princesse Iphigénie, qu'un roi d'Ethiopie, le successeur de celui qu'avait converti l'Apôtre, voulait épouser. Ses reliques furent apportées plus tard à Salerne, où le grand pape, saint Grégoire VII se rendit pour les honorer et près desquelles il mourut en prononçant la célèbre parole: "*J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil*".

Un poète moderne, très admiré mais aussi discuté, Paul Claudel, a consacré à l'évangéliste saint Mathieu le poème suivant en prose rimée, où apparaissent les mérites et les défauts de l'auteur, qui dit cependant de grandes choses d'une façon originale:

C'est Matbieu le publicain qui eut cette idée le premier,

Sachant la force d'un écrit, de coucher en noir sur le papier

Jésus, exactement ce qu'Il a dit et ce que nos yeux ont vu.

C'est pourquoi retrouvant l'ancien outil qui servait jadis à ses calculs.

Conscientieux, tranquille, imperturbable comme un bœuf

Il commence lentement à labourer son grand champ de papier neuf,

Il fait son sillon, revient, prend l'autre, afin que rien ne soit omis,

Ce que sa mémoire lui offre et ce que dicte le Saint-Esprit,

Non point pour un temps seulement, mais pour toute l'Eglise indivisible,

Le Verbe de Dieu avec nous en ces petites lignes inflexibles.

"En ce temps-là" le Maître dit ceci, vint là, et fit telle action.

Ce n'est pas son affaire de donner aucune explication.

Il n'y a aucune raison de le croire, sinon qu'il dit vrai.

Il n'y a aucune raison à Dieu autre, sinon qu'il Est.

Et parfois notre sens humain s'étonne, ah, c'est dur ! et nous aimerions mieux autre chose.

Tant pis ! le récit tout droit continue, il n'y a repentir ni glose.

Voici Jésus au delà du Jourdain, voici l'Agneau de Dieu, voici le Christ.

Voici, qui ne changera jamais, le Verbe écrit.

Le nécessaire seul est dit, et partout un petit mot irréfragable

Barre à point nommé l'ouverture de l'hérésie et de la fable,

Pousse un chemin rectiligne par le milieu

De ceux-là qui nient qu'il est homme, de ceux-là qui nient qu'il est Dieu,

Pour l'édification des Simples et la perte de ceux qui ne le sont pas,

Pour la rage, agréable au Ciel, des savants et des prêtres renégats.

Tout n'est pas à admirer dans ce poème, mais il est tout de même à la gloire de l'Evangile et de l'Evangéliste.

L'abbé J.-A. D'AMOURS



LE SYLLABUS ET LA GUERRE



LA lutte dans laquelle nous sommes engagés domine de très haut l'ordre des intérêts matériels. Sans doute, à l'origine du conflit, se manifeste, comme on l'a dit, "un monstrueux appétit"; mais cet appétit fut excité par la raison en délire, par une vraie folie de l'esprit. La philosophie "séparée" de la tradition a frayé le chemin, de longue date, aux armées dévastatrices de nos ennemis.

Or, qui avait dénoncé, en temps voulu, les furieuses divagations de l'intelligence d'où est sortie la guerre actuelle? Qui a enregistré—avec la clarté d'un procès-verbal—ces attentats contre la raison, avant-coureurs d'autres attentats contre les personnes et l'héritage de la civilisation? L'Eglise catholique. Toute l'œuvre des Pontifes romains, depuis un siècle et plus, tendait à mettre en garde les peuples contre les erreurs doctrinales qui précèdent les grandes catastrophes. L'Europe n'écoutait trop souvent que d'une oreille distraite: n'a-t-elle pas payé bien cher cette inattention? Mais la clairvoyance de l'Eglise notre mère, sa tendre obstination à braver les idoles qui nous menaçaient et à subir les impopularités momentanées qui accueillirent ses cris d'alarme, doivent augmenter notre fierté de lui appartenir, comme aussi notre fidélité reconnaissante à son endroit.

Parmi les actes doctrinaux du Saint-Siège au dix-neuvième siècle, une place à part doit être faite au Syllabus de Pie IX. Il en est peu qui soulevèrent plus d'émotion, plus d'attaques violentes, chez les adversaires du catholicisme, plus de réserves et de plaintes chez ceux qui se targuaient d'être du "juste milieu", plus de suspicions chez les gouvernements.

Qui relit aujourd'hui à tête reposée le document libérateur, doit reconnaître combien était opportun cet acte que certains prétendus sages qualifiaient d'inopportun. *Insta opportuna, importuna*. L'erreur capitale qu'il dénonce, celle qui engendre toutes les autres, c'est la prétention de la personne humaine, individu ou collectivité, à l'autonomie.

Cette prétention s'était manifestée tout d'abord dans l'ordre de la pensée. "Non seulement, avait-on dit, l'Eglise ne doit dans aucun cas sévir contre la philosophie, mais elle doit tolérer ses erreurs et lui abandonner le soin de se corriger (1)". "La méthode et les principes d'après lesquels les anciens Docteurs scolastiques ont cultivé la théologie ne conviennent plus aux nécessités de notre temps et aux progrès

(1) Sauf indication contraire, les propositions mises entre guillemets dans ce paragraphe sont celles que le Syllabus a condamnées. Celle-ci est la proposition XI.

des sciences (1)". "On doit s'occuper de philosophie sans tenir aucun compte de la Révélation surnaturelle (2)".

Mais par une conséquence inéluctable, si la personne humaine est indépendante et souveraine dans la recherche intellectuelle, elle l'est aussi dans la fixation pratique de ses rapports avec ses semblables. "La science des choses philosophiques et morales, comme aussi les lois civiles, peuvent se soustraire à l'autorité divine et ecclésiastique (3)". Le droit, la loi, l'autorité n'ont d'autre origine qu'un fait purement matériel, l'existence d'une force, créée et voulue par l'homme. "L'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles (4)". En l'Etat qui concrétise au plus haut degré l'autonomie des volontés individuelles additionnées les unes aux autres, les droits ne sauraient être limités: c'est lui qui en est à la fois la source et le souverain dispensateur; lui-même n'est lié par aucune loi, antérieure et supérieure. "L'Etat, étant l'origine et la source de tous les droits, jouit d'un droit qui n'est circonscrit par aucune limite (5)". La séparation d'avec l'Eglise sera le corollaire logique de la souveraineté absolue de l'Etat. "L'Eglise doit être séparée de l'Etat et l'Etat être séparé de l'Eglise (6)". Pour l'Etat, en qui se manifeste sans aucune limitation la souveraineté de l'homme, la nécessité d'assurer sa propre conservation et son propre développement, d'asseoir sa domination sur les puissances rivales et sur le domaine terrestre, est la loi suprême. Aussi "une injustice de fait, couronnée de succès, ne porte-t-elle aucune atteinte à la sainteté du droit (7)". Bien mieux "la violation d'un serment, quelque saint qu'il soit, et toute action criminelle et honteuse opposée à la loi éternelle, non seulement ne doit pas être blâmée, mais devient tout à fait licite et digne des plus grands éloges, quand elle est inspirée par l'amour de la patrie (8)".

Souveraine dans l'ordre politique, la personne humaine ne l'est pas moins dans l'ordre économique: la seule fin à atteindre, celle qui justifie les moyens, c'est la plus grande somme de richesses et de bien-être possibles. "Il ne faut reconnaître d'autres forces que celles qui résident dans la matière et tout système de morale, toute honnêteté doit consister à accumuler et à augmenter de toute manière ses richesses et à satisfaire ses passions (9)".

(1) *Syllabus*, proposition XIII.

(2) *Ibidem*, proposition XIV.

(3) *Ibidem*, proposition LVII.

(4) *Ibidem*, proposition LX.

(5) *Ibidem*, proposition XXXIX.

(6) *Ibidem*, proposition LV.

(7) *Ibidem*, proposition LXI.

(8) *Ibidem*, proposition LXIV.

(9) *Ibidem*, proposition LVIII. Léon XIII et Pie X ont renouvelé la condamnation, rendue par Pie IX, contre l'amoralisme économique. Pie X, notamment, s'est exprimé ainsi dans l'Encyclique: "*Singulari quadam*": "La question sociale et les controverses qui s'y rattachent relativement à la nature et à la durée du travail, à la fixation du salaire, à la grève ne sont pas purement économiques et susceptibles dès lors d'être

Le vrai progrès consiste dans l'expansion des forces productives de richesses, progrès en quantité plus qu'en qualité; la vraie liberté, dans l'action de ces forces livrées à elles-mêmes sans aucune contrainte ou limitation des lois civiles, morales, religieuses; la civilisation, dans une somme toujours plus grande de bien-être et de bonheur matériel pour toutes les classes de la société. Bien aveugle et en retard sur le siècle serait l'Eglise, si elle s'avisait de contrarier un tel progrès, une telle liberté, une telle civilisation. Si elle prenait conscience de ses vrais intérêts, elle devrait "se réconcilier avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne (1)".

Telle est la série des erreurs que le *Syllabus* condamne. Ne sont-elles pas logiquement déduites du faux principe de l'autonomie de la personne humaine? De là découlent toutes les prétentions de l'Etat à l'absolutisme, toutes les doctrines qui, en morale, en politique, dans l'ordre économique, dans le domaine de l'art, dissocient l'être humain, méconnaissent son indivisibilité, rompent l'unité de l'esprit, en dérochant à la loi éternelle une part quelconque de son activité. De là procèdent tous les "amoralismes" et toutes les séparations: celle de la philosophie et de la religion, de l'Eglise et de l'Etat, de la morale et des affaires, de l'instruction et de l'éducation ou, en d'autres termes, des pouvoirs éducateurs.

L'Eglise, tutrice de la dignité humaine qui est inséparable de l'unité et de l'indivisibilité de la personne, ne pouvait que condamner ces doctrines séparatistes et amoralistes. Il lui fallait mettre en garde les sociétés contre une tendance presque universelle, qui, sous le couvert du progrès et de la civilisation, les poussait à s'organiser, en vue de fins temporelles, comme si le monde spirituel n'existait pas, comme si la Providence n'opérait pas, comme si Dieu n'avait pas conféré de droits à son Eglise.

C'est ce que le Pontife romain a fait en publiant le *Syllabus*.

Aujourd'hui des esprits avertis reconnaissent que "cette distinction radicale du temporel et du spirituel, où nous nous complaisons, parce qu'elle flatte notre amour des conceptions simples et élégantes, n'est pas mieux fondée scientifiquement qu'historiquement. L'homme est un tout, dont tous les éléments sont solidaires entre eux. Ni son corps ni son âme ne sont séparables l'un de l'autre; ni au sein de son âme, la conscience ne subsiste à part. Toute idée réelle est, en même temps qu'une idée, un commencement d'action extérieure, et toute action proprement humaine est la manifestation d'une idée (2)".

résolues en dehors de l'autorité de l'Eglise, attendu que bien au contraire, la question sociale est avant tout une question morale et religieuse et que, pour ce motif, il faut surtout la résoudre d'après les règles de la morale et le jugement de la religion."

(1) *Syllabus*, proposition LXXX.

(2) Emile Boutroux, *La Liberté de conscience*. Enquête de la *Revue hebdomadaire sur les Réparations nécessaires*. *Revue hebdomadaire*, 22 juillet 1916, p. 431. Cette concordance entre les enseignements de l'Eglise et les données de la psychologie la plus actuelle n'est-elle pas caractéristique?

Voilà comment la philosophie fait écho aux enseignements de l'Eglise. Mais ce n'est pas la philosophie de nos ennemis.

* * *

Rien qu'à lire telle ou telle proposition que le Syllabus condamne, n'est-on pas frappé de sa parfaite ressemblance avec les idées et les principes, couramment admis au delà du Rhin? Qu'une action criminelle, que la violation d'un serment, ne doive pas être blâmée, "mais devienne tout à fait licite et digne des plus grands éloges, quand elle est inspirée par l'amour de la patrie (1)". n'est-ce pas ce que le chancelier de l'Empire allemand a admis implicitement du haut de la tribune du Reichstag, lorsque pour justifier la violation de la neutralité belge, il a invoqué "la nécessité qui ne connaît pas de loi?" Donc "une injustice de fait, couronnée de succès, ne porte aucune atteinte à la sainteté du droit (2)". Lorsqu'on oppose à l'élite intellectuelle d'Allemagne et même à ceux qui se piquent d'être son élite morale, les crimes de ses dirigeants et de son armée, il n'est pas rare que les représentants de ces élites disent ceci ou à peu près. "Les faits matériels que vous citez sont peut-être vrais, mais l'autorité allemande qui les a ordonnés avait pour le faire de bonnes raisons, dont elle est seule juge. Elle n'a pas pu se tromper sur l'étendue de son droit. En bons Allemands disciplinés, nous ne ferons pas son procès". Autrement dit, "l'Etat jouit d'un droit qui n'est circonscrit par aucune limite (3)". et c'est là, précisément, ce que le Syllabus a condamné.

Mais remontons plus haut. Où la philosophie "séparée", où la science "autonome" ont-elles revendiqué plus de droits qu'en Allemagne; où ont-elles protesté avec plus de hauteur que dans ce pays contre les garde-fous que la sagesse de l'Eglise prétendait leur imposer? Or, entre cette philosophie, si radicalement autonome, si totalement dégagée du passé, et la guerre actuelle, le rapport de cause à effet n'est que trop évident (4). "L'Etat, disent les interprètes de cette philosophie, devenue officielle, est un organe dont la sphère de puissance doit embrasser et vivifier tout l'ensemble de la vie nationale, et dont les com-

mandements sont tels que chaque individu, en tant que membre du grand tout, les transforme pour lui-même en manifestations libres de sa propre volonté, en les élevant à la dignité de commandements moraux, de libre soumission et de libre accomplissement du devoir (1)". Autrement dit, les lois morales et religieuses ne sont pas pour l'Etat des lois au sens propre: ce sont des moyens qu'il emploie pour établir l'ordre et ce ne sont toujours en définitive que ses lois. Sa force est son droit, et il n'y a pas d'autre droit que celui-là (2).

En même temps que l'absolutisme de l'Etat, l'Allemagne contemporaine eut comme idéal l'accumulation et l'augmentation illimitée des richesses. Sans doute, sous ce dernier rapport, l'humanité presque tout entière a été comme prise de vertige, à mesure que s'affaiblissait en elle l'idéal supra-terrestre, entretenu par l'Eglise. Mais plus que tout autre peuple l'Allemagne incarnait le positivisme du siècle. "Concentré, a-t-on pu dire, avec toutes ses énergies dans son existence terrestre, ce peuple semblait devoir y prospérer sans fin, ne songeant plus à rien, ne travaillant plus à rien qu'à cette prospérité même à laquelle de son propre aveu, il subordonnait tout (3)". Comme il était loin des leçons de modération et de tempérance, contenues dans les enseignements du Syllabus! Or il s'est trouvé que pour mieux assurer cet idéal de richesses que lui disputait l'activité des autres peuples, l'Allemagne a conçu le rêve d'étendre sans limites la domination politique et les méthodes de gouvernement qui devaient lui donner par surcroît l'autre domination, celle qui porte sur les moyens de production et d'échange. La guerre est sortie de ce rêve, qui contenait la négation pratique "de toute action de Dieu sur les hommes et sur le monde (4)"—proposition que le Syllabus condamne.

L'ordre ne saurait avoir son centre ailleurs qu'en Dieu, dans une fin transcendante à tous les peuples: prétendre qu'on est le peuple élu (5), chargé de su-

(1) Mayer, *La Guerre de l'Angleterre contre l'Allemagne et les problèmes de l'avenir*. Scientia t. III, 1915.

(2) Cf. Mgr Chapon, *op. cit.* p. 16. Les écrivains militaires n'ont fait que tirer les corollaires logiques de ces principes. Clausewitz écrivait: "On ne saurait, sans commettre une absurdité, introduire dans la philosophie de la guerre un principe de modération." Le général von Bernhardi, écrivant après les conventions de La Haye, proclamait: "Les accords internationaux n'ont jamais qu'une valeur conditionnelle." Enfin, dans l'aide-mémoire officiel pour le temps de la guerre, publié par l'état-major allemand sous le titre *Kriegsbrauch im Landkriege*, on peut lire: "Qu'on n'entende pas par ces mots "droits de la guerre", une loi écrite et mise en vigueur par des traités internationaux, mais seulement des conventions qui ne reposent que sur la réciprocité et dont l'observance n'est garantie par aucune sanction, sauf la peur des représailles."

(3) Mgr Chapon, *op. cit.* p. 69.

(4) *Syllabus*, proposition II.

(5) Que, dans la pensée des pangermanistes, l'Allemagne soit seule chargée de réaliser l'ordre par la force, en voici un témoignage entre beaucoup d'autres. On avait demandé au professeur baron von Stengel, de Munich, s'il jugeait utile la reprise, après la guerre, des conférences de La Haye. Il a répondu:

"Non, ce serait du superflu, car la victoire définitive sera sans doute et doit être à nous, Allemands. Avec cette victoire,

(1) *Syllabus*, proposition LXI.

(2) *Ibidem*, proposition LXIV.

(3) *Syllabus*, proposition XXXIX.

(4) Cette démonstration a été faite d'une façon magistrale par Mgr Chapon, évêque de Nice, dans son étude *La France et l'Allemagne devant la doctrine chrétienne*, publiée chez Bloud, 1915, par le Comité catholique de propagande française à l'étranger. On ne saurait trop relire et méditer ces pages irréfutables. Voir aussi sur les responsabilités de la philosophie allemande, la vigoureuse brochure de M. Imbart de la Tour. *Le Pangermanisme*.

Tous les esprits qui réfléchissent reconnaissent l'action prépondérante des causes "immatérielles" de cette guerre. Voici entre autres le témoignage du docteur Le Bon, *Enseignements psychologiques de la guerre européenne*. "Derrière les événements dont nous voyons se dérouler le cours, se trouve l'immense région des forces immatérielles qui les firent naître. Les phénomènes du monde visible ont leur racine dans un monde invisible où s'élaborent les sentiments et les croyances qui nous mènent,"

bordonner les autres par la force, c'est substituer à la souveraineté de Dieu celle de l'homme, et l'effroyable catastrophe que nous vivons n'a pas d'autre cause.

Le Syllabus ne condamne pas seulement les faux dogmes dont s'inspire la politique de nos ennemis; il s'inscrit en faux contre l'indifférence des neutres, qui essaierait de se couvrir du prétendu principe de non-intervention. Parmi les propositions erronées que le Syllabus a visées, figure celle-ci: "On doit proclamer et observer le principe de non-intervention (1)". Il y avait, en 1864, un réel courage à heurter de front un principe, qui circulait dans les chancelleries et dans les Académies, comme une monnaie courante, et qui aurait pour vertu, disait-on, "de laisser chaque pays maître de ses destinées, de localiser les questions et de les empêcher de dégénérer en conflits européens (2)".

Le malheur était que, sous une apparence bien-faisante et toute pacifique, le principe de non-intervention était la négation pratique de toute morale internationale. S'interdire radicalement toute intervention chez le voisin, sous prétexte qu'il est maître chez lui, pratiquer à son endroit la plus complète indifférence, qu'il soit victime de l'agression d'un tiers, ou qu'il soit lui-même l'agresseur injuste, c'est méconnaître qu'il y a entre les peuples, comme entre les individus, une justice et une charité, c'est "proclamer comme l'idéal des institutions l'anarchie morale du monde (3)".

La vérité est que la loi de charité règle les rapports des nations entre elles comme ceux des individus. L'obligation d'aimer le prochain crée sans doute des devoirs beaucoup plus stricts envers l'entourage immédiat, commande de préférer la patrie à l'humanité et peut dès lors légitimer ou même ordonner la prudence dans les interventions extérieures motivées par l'intérêt des autres nations. Mais cette obligation déborde pourtant les frontières, comme l'unité et la fraternité des hommes. Nul, pas plus peuple qu'individu, n'a le droit de dire: "Suis-je chargé de mon frère? (4)".

D'ailleurs, le voudrait-on, qu'il serait bientôt impossible de se retrancher dans un nationalisme systématiquement égoïste. L'interdépendance, chaque jour plus étroite des peuples, l'enchevêtrement

de leurs intérêts économiques les met en demeure de subordonner leurs rapports à une règle de justice, d'organiser le régime de leurs services mutuels, et, pour tout dire, les oblige "de revenir à un idéal supra-terrestre ou de s'entr'égorgner abominablement". La politique du "chacun chez soi" ne garantit pas la paix; elle précipite la guerre.

Les nombreuses conventions que les nations ont signées, au cours du dix-neuvième siècle et au commencement du vingtième, sont d'ailleurs la preuve expérimentale de l'incompatibilité du principe de non-intervention avec l'existence d'un droit international quelconque, conventionnel aussi bien que naturel. Conclure des traités et s'interdire d'employer la force pour empêcher le voisin de les violer aux dépens d'un tiers, c'est, ou bien sacrifier de gaieté de cœur les sanctions qui sont de rigueur comme garanties d'aussi solennelles promesses, ou bien sous-entendre déloyalement que celles-ci n'obligent pas et ne sont que de vulgaires "chiffons de papier".

Souverainement opportune en 1864, à l'heure où la Prusse venait d'écraser le Danemark et s'appretait à faire subir le même sort à l'Autriche, son alliée à présent, la condamnation par l'Eglise du principe de non-intervention peut servir encore aujourd'hui d'utile méditation à certains neutres qui, non seulement ne veulent pas prendre part à la guerre—ce qui se conçoit—mais qui se refusent à examiner nos justes griefs contre les crimes de nos ennemis.

* * *

Au milieu des déchirements et des ruines de la guerre présente, les "manifestes d'obscurantisme" d'un Pie IX ou d'un Pie X—n'est-ce pas ainsi que les qualifiait une certaine presse?—projetent leurs clartés. L'Eglise, fidèle à sa mission, a été gardienne de l'avenir, gardienne des vérités qui doivent jaloner la route du progrès. Que d'épreuves notre civilisation se serait épargnées en l'écoutant! Peut-être, à certaines heures, quelques-uns des nôtres, impressionnés par les protestations du dehors, ont-ils trouvé dur son langage: *Durus est hic sermo*. C'est le rôle de l'Eglise, c'est la mission du successeur de Pierre d'énoncer les vérités qui heurtent, parce qu'elles sont universelles, les intérêts, les habitudes, les partis pris, les passions. L'Eglise seule dans le monde civilisé, représente l'universel: ce qui lui mériterait dans une société honnête et raisonnable la reconnaissance de tous, lui vaut dans notre société aveuglée et corrompue la critique des uns, la haine des autres. Qui, aujourd'hui, pendant la grande guerre, sinon Elle, rappelle par la bouche du Pape Benoît XV, le précepte de la charité universelle, celle qui n'exclut personne, pas même les ennemis, mais qui fait aussi l'effort nécessaire pour condamner toute injustice et donner aux victimes les nécessaires réparations?

nous serons mis en état de mâter dans l'avenir tous nos ennemis pour assurer et conserver la paix, non seulement en notre faveur, mais en faveur de toute l'humanité. Toute l'allure de la guerre prouve que nous, Allemands, nous sommes destinés par la Providence à marcher à la tête de tous les peuples civilisés et à les conduire sous notre protection à une paix certaine; car, non seulement nous en avons la force nécessaire, mais aussi le maximum des dons de l'esprit, et nous représentons le couronnement de la civilisation au milieu de toute la création. Il est donc réservé à nous, Allemands, de faire ce qu'aucune autre nation n'a réussi jusqu'ici; donner la paix au monde."

(1) Syllabus, proposition LXII.

(2) Napoléon III, *Discours d'ouverture de la session du Corps législatif*, 4 février 1861.

(3) R. P. Sertillanges, *La Vie béroïque*, IIIe série, p. 146 et s.

(4) R. P. Sertillanges, *op. cit.*, *ibid.*; cf. Mgr Chapon, *op. cit.* p. 73.

L'Eglise notre mère finit toujours par avoir raison. "Défi à la civilisation" disaient du Syllabus les esprits forts du Siècle et du Constitutionnel. Aujourd'hui, leurs fils intellectuels sont bien forcés de réprouver

les crimes qui ne sont que la mise en œuvre, logique jusqu'au bout, des faux principes que le Syllabus a condamnés.

Août 1916.

EUGÈNE DUTHOÏT



LETTRE DE FRANCE

Le procès Malvy, causes et conséquences



Paris, 16 août 1918

DANS le drame colossal qui se joue en France et où s'accroissent, comme dirait Bossuet, "toutes les extrémités des choses humaines", le procès Malvy aura été vraiment une péripétie d'un genre particulier. Ce ministre qui, en pleine guerre, a, pendant trois ans et demi, dirigé la politique intérieure de son pays et qui, en pleine guerre encore, s'entend accuser de forfaiture, ce ministre condamné, flétri, banni, voilà qui n'est pas ordinaire; non plus que le reste, d'ailleurs.

Lors de la première Révolution, pendant la Terreur surtout, la répression la plus rigoureuse atteignait fréquemment les hommes politiques. On les guillottinait avec une extrême rapidité. Ensuite, au contraire, ils ont bénéficié d'un véritable régime de faveur. De loin en loin seulement, sous Louis-Philippe par exemple et aussi il y a quelque vingt ans, tel ou tel ancien ministre fut condamné et emprisonné, mais comme concussionnaire, et non point pour raison politique. Ces deux exemples sont les seuls qui se rencontrent dans le cours d'une longue période. Jusqu'à ces jours derniers, il semblait bien admis que les hommes qui ont exercé ou qui exercent le pouvoir n'ont rien à craindre de la justice, pourvu qu'ils n'aient pas commis un crime vulgaire trop flagrant ou trop maladroit.

Cependant, la Constitution les déclare responsables. Oui... En réalité, il s'agit d'une simple responsabilité morale. Le ministre qui, par incurie ou par suspecte complaisance, a compromis les intérêts généraux en est quitte pour être blâmé par un vote qui le force à démissionner et qui ne l'empêchera pas de revenir au pouvoir après un intervalle plus ou moins long. Une responsabilité réelle exigerait la répression et la réparation; or, on ne voit rien de cela, non seulement en France, mais dans les autres pays où règne comme chez nous le système dit parlementaire.

Comment donc M. Malvy, ministre en évidence pendant plus de trois ans et dont la situation paraissait si solide, a-t-il dû démissionner tout-à-coup et s'est-il vu dans la nécessité toute nouvelle de rendre des comptes à la justice? Comment a-t-il encouru une condamnation infamante, qu'il subit désormais?

C'est que le sentiment patriotique en défiance contre lui a exigé cette fois l'application d'une responsabilité positive et pénale. Il fallait donner une sévère

leçon à un certain parti qui compromettait la cause sacrée de la défense nationale. Il fallait punir un ministre coupable des plus étranges et des plus dangereuses complaisances envers les ennemis du patriotisme. L'instinct du salut national a fait mettre de côté la vieille habitude des sanctions dérisoires.

Le fait le plus curieux dans la circonstance, c'est que la condamnation prononcée contre un ministre républicain par un Sénat républicain a été d'abord réclamée, on peut même dire imposée par le journal royaliste *l'Action Française*. L'un des directeurs de ce journal, M. Léon Daudet, qui, déjà avant la guerre, signalait les incroyables menées des Allemands à travers la France, dénonça ensuite comme un de leurs complices M. Malvy lui-même. Il y avait à Paris, depuis 1914, un journal révolutionnaire intitulé *Le Bonnet Rouge* et dont l'attitude était tantôt suspecte, tantôt cynique. Dans la rédaction du *Bonnet Rouge* et aux alentours se rencontraient quantité de gens qui faisaient la besogne de l'Allemagne. Or M. Malvy, ministre, protégeait résolument tout ce monde-là!

Sans repos, avec une énergie croissante, M. Léon Daudet engagea la lutte contre les agents de trahison, contre leurs complices, contre leurs protecteurs, c'est-à-dire surtout contre Malvy. Peu à peu, des hommes importants appartenant à des opinions diverses réclamèrent comme M. Daudet. Devant la Chambre, M. Maurice Barrès, qui menait et qui continue de mener quotidiennement une brillante campagne patriotique, somma le ministre de répudier et de frapper "la canaille du *Bonnet Rouge*". Enfin, il y a un an à peu près, devant le Sénat, M. Clémenceau, le vieux républicain, radical et athée mais patriote, prononça un discours où, comme dans un acte d'accusation, était exposée et stigmatisée la politique de Malvy. A celui-ci, qui protestait et qui faisait semblant de s'indigner, M. Clémenceau dit catégoriquement: "Je vous reproche de trahir les intérêts de la France!"

Le système de Malvy consistait à protéger tout un groupe de gens suspects ou tarés et même des étrangers qui entretenaient des rapports continuels avec le personnel allemand établi à Berne. Coup sur coup, ces gens-là se rendaient en Suisse pour y transmettre les indications qu'ils avaient pu recueillir sur nos préparatifs militaires et ils rapportaient d'importantes sommes d'argent employées à soutenir le *Bonnet Rouge*, d'autres feuilles analogues et diverses organisations

de propagande anti-patriotique. En vain, l'autorité militaire réclamait et demandait qu'on retirât aux agents de trahison les passeports dont ceux-ci avaient besoin pour pénétrer en Suisse et rentrer en France. Malvy distribuait et renouvelait les passeports. Avec une obstination invincible, avec une incroyable audace, cet étrange ministre assurait aux agents de trahison le privilège de l'impunité. Même, il leur accordait systématiquement toutes les faveurs qui dépendaient de lui.

Naturellement, il avait pris la précaution de composer une formule qui devait le protéger lui-même contre les reproches et contre les soupçons inévitables. Il disait que les hommes qu'il soutenait lui étaient utiles, indispensables même pour empêcher des grèves ouvrières qui auraient arrêté le travail dans les usines où se fabriquaient les canons, les obus, les autres munitions. Il affectait de considérer ces hommes-là comme les représentants des grandes associations ouvrières. Or, les individus en question n'étaient nullement des ouvriers ni des réformateurs. C'était, selon le vers fameux :

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes.

Par exemple, il y avait là, en tête, un nommé Vigo, à moitié espagnol d'origine, affublé du pseudonyme d'Almeryda, un horrible débauché, condamné jadis pour vol. Tel autre, devant qui Malvy s'abaissa jusqu'à traiter avec lui de puissance à puissance, était Sébastien Faure, agitateur révolutionnaire, ancien novice chez les Jésuites, conférencier irréligieux, fou de blasphème et d'impudicité, fondateur d'une abominable école populaire où l'immoralité est enseignée aux enfants. Depuis six mois, Sébastien Faure se trouve en prison pour délit d'outrage public à la pudeur. Parmi ces prétendus représentants de la classe ouvrière, il y avait des agents de la plus basse police, comme ce Mauricius, dont l'histoire a été racontée devant le Sénat et qui est inscrit sur la liste des agents provocateurs payés par le gouvernement.

A ses collègues du ministère, Malvy expliquait que le concours de ces aventuriers et de ces énergumènes lui était indispensable pour entretenir l'esprit patriotique dans les milieux ouvriers! MM. Ribot, Briand, Viviani, Painlevé avaient eu la faiblesse de se laisser persuader beaucoup trop volontiers. On peut le dire sans hésiter, puisque le *Temps* lui-même l'a fait comprendre. Bien entendu, ce journal ne les a pas désavoués d'une manière directe, mais, en réfutant les mensongères et dérisoires explications de Malvy (admises avec une singulière complaisance par l'ancien personnel ministériel), le *Temps* a dit: "Personne n'a songé, et personne ne songe encore à blâmer les entretiens que l'ancien ministre, comme ses successeurs, a pu avoir avec des représentants qualifiés des corporations ouvrières. Ce qu'on eût souhaité, au contraire, c'est qu'il bornât là ses relations et qu'il vit plutôt M. Jouhaux que Goldsky ou Alme-

reyda... Triste et regrettable procès, reliquat d'une histoire pénible et déjà heureusement effacée, amenant au grand jour les intrigues obscures, les compromissions fâcheuses où s'enlizaient la volonté d'un des premiers personnages de la République". (8 août).

Comment Malvy était-il devenu "l'un des premiers personnages de la République"? Par le prestige du talent, de l'expérience, du savoir administratif? Oh! non. Dépourvu d'éloquence et muni seulement de la culture qui compose l'odieux et misérable esprit *blocard*, Malvy n'était propre à rien qu'à la besogne sectaire. Voilà sa force. C'est pour cela qu'il fut choisi, instrument quelconque du complot irréligieux, révolutionnaire, anti-français dont Caillaux est l'âme. Les divers procès jugés depuis plusieurs mois ne forment que des catégories, subalternes, de la conspiration organisée par Caillaux bien avant la guerre et continuée par lui en pleine guerre, toujours avec l'appui de l'Allemagne. Pour devenir le maître de la France, Caillaux s'est fait le serviteur de l'ennemi.

Dans la vulgaire, répugnante et, au fond, insignifiante personnalité de Malvy, c'est le caillautisme qui est atteint. Ce sont des républicains, en grande majorité libre-penseurs mais patriotes, qui ont prononcé la condamnation nécessaire, prélude d'autres mesures analogues. Celles-ci, de nouveau, manifesteront l'incompatibilité de l'esprit sectaire avec les essentiels intérêts de la France. Voilà, en fin de compte, la leçon qui résulte du procès Malvy et qui, de mieux en mieux comprise, complétée aussi au cours des événements, assurera, parmi tant de bons Français si longtemps désunis, la vraie concorde nationale.

Tout y concourt; la victoire d'abord, qui désormais sourit à nos drapeaux; l'efficacité de tant de sacrifices généreux; la fécondité d'une multitude d'exemples admirables, et, entre autres, l'exemple magnifique donné par nos chers Canadiens, en qui la France reconnaît de si glorieuses et de si précieuses traditions.

EUGENE TAVERNIER

Pensées

Nous ne pouvons pas nous mettre sur le même pied que les enfants. Si nous les traitons comme des égaux, ils auront vite fait de nous traiter comme des inférieurs.

R. P. WEISS.

Le progrès matériel de certains peuples est devenu destructeur de leur progrès moral.

DR LEBON.

Adressez-vous aux jeunes gens; ils savent tout!

JOUBERT.

L'APPEL DE LA TERRE

Roman de mœurs saguenayennes par Jean Sainte-Foy

(Suite)

IV

Tout monotone qu'il soit, le chant des grenouilles n'est pas désagréable.

Il ajoute à la profonde mélancolie des soirs à la campagne; il en complète la tranquillité et fait espérer dans le beau temps du lendemain... Il y a des coassements timides, des sortes de ricanements vite étouffés dans les glous-glous, des cris rauques et plaintifs roulés ou coupés selon le rythme de la musique américaine, ou prolongés, et, peu à peu, à mesure que s'avance la nuit, la cacophonie de la brunante s'harmonise en longues salves sonores. Et, dans l'ombre, les reflets mordorés des étangs et des marais semblent le nickel de vastes boîtes à musique détraquées... puis il y a tout à coup comme un point d'orgue qui marque le lever de la pleine lune derrière les montagnes, et l'on entend une seule note comme parlée à voix basse, vite articulée; ou bien, l'on dirait, sous nos pas, comme un ramage, une bordure délicate. Est-ce loïn; est-ce proche? On ne sait. C'est un prélude car, comme sous le coup de baguette d'un chef d'orchestre invisible, le concert reprend de plus bel dans la nuit, lent, cadencé, comme un chant de litanies...

Paul Duval filait droit devant lui, dans la mélancolie de ce beau soir, l'oreille remplie de la musique des batraciens. Il avait le cœur en joie et il se rappelait avec délice le jour où il avait connu Jeanne.

Ils s'étaient rencontrés, pour la première fois, pendant une soirée chez le marguillier Pierre Bernier. C'était pendant les dernières vacances de Paul.

Quelques jours après, ils se virent à la rivière, près du pont. Paul menait boire le cheval d'André et Jeanne allait puiser de l'eau pour laver le linge. C'était jour de lessive. Paul, désireux d'éviter une fatigue à la jeune fille, voulut tirer les seaux de la rivière; mais la gentille laveuse résista plaisamment. Paul insista. Leurs mains rudes se heurtèrent et leurs visages se touchèrent presque. Ravis, ils tressaillirent d'une ivresse profonde...

Le cheval, indiscret, leva sa grosse tête et, les naseaux trempés de gouttelettes brillantes, contempla les amoureux de ses gros yeux brillants.

Jeanne avait cédé et, pendant que le jeune homme se penchait sur l'eau pour tirer les seaux, elle demanda, rougissante:

— Vous vous souvenez de la veillée chez Pierre Bernier?—Oh, oui! s'était contenté de répondre Paul, timide, et qui faisait trembler les seaux au bout de ses bras.

Et ce fut tout, Paul ne se souvenait plus d'autre

chose. Si, une troupe de petits oiseaux passa au-dessus d'eux en gazouillant. Le cheval leva la tête encore une fois en faisant un grand bruit d'eau dans sa bouche embarrassée du mors. Alors, Paul avait saisi la bête par la bride et s'était éloigné comme soulagé d'une grande douleur, laissant Jeanne seule dans ce petit coin d'espace où avaient frémi deux paroles d'amour.

Ils se revirent ensuite souvent et ils s'aimèrent.

De longs mois après, quand Paul eut fini ses études, et qu'il eut été chargé d'instruire les vingt-cinq gamins et gamines qui barbotaient sur les grèves de Tadousac, il avait embrassé Jeanne en lui faisant jurer d'être, un jour, sa femme. La jeune fille n'avait pas hésité à donner son serment au "monsieur" qu'était devenu Paul Duval. Lui et elle, depuis ce moment, avaient senti de jour en jour grandir leur amour. Quand Jeanne se trouvait en la présence du jeune homme, la pauvre petite avait la certitude d'avoir donné son cœur à un héros, à un être mystérieux.

Et c'est à la naissance de cet amour, à ses naïfs développements que le jeune magister songeait pendant qu'il cheminait, alerte et guilleret, dans la mélancolie de ce beau soir, l'oreille remplie de la musique des batraciens...

Pour arriver plus vite, il avait pris à travers champs; l'air embaumait le foin coupé et les grenouilles continuaient de psalmodier leurs litanies.

Jeanne était l'unique enfant de Jean Thérien, menuisier du village, pauvre homme resté veuf alors que Jeanne n'était que fillette, et n'ayant que ses deux bras et ses outils pour toutes ressources. Jeanne faisait quelques travaux de couture et l'on vivait bien.

La jeune fille de Jean Thérien était brune et grande; elle avait les joues rouges et les bras hardis. Son père l'aimait orgueilleusement. Il en était fier, quand il la voyait, alerte et joyeuse, parcourant la maison, rangeant les meubles, soufflant le feu, balayant, époussetant, toute au plaisir du ménage. Alors, elle lui rappelait la défunte et des larmes venaient au fonds de ses yeux comme au soir doré de printemps où elle tressassa...

La maison du menuisier était bâtie à l'autre bout du village. Quand Paul y arriva, les fenêtres étaient faiblement éclairées. Doucement, il entrebaila la porte.

— C'est moi, Jeanne, fit-il avec douceur.

Jeanne était seule, occupée à un travail de cou-

ture. La vue de son héros lui arracha un léger cri de surprise. Elle rougit tant qu'elle put, mais n'en alla pas moins ouvrir la porte toute grande à son fiancé.

—Tu ne m'attendais pas, hein? fit celui-ci en pénétrant dans la pièce.

—J'ai compté vingt-six longs jours sans te voir, murmura-t-elle. C'est trop.

Paul regarda autour de lui.

—Ton père est couché?

—Non, il est allé chez le grand Joe pour s'entendre avec lui au sujet d'une laiterie à construire.

—Cela tombe bien; j'ai quelque chose de sérieux à te dire.

Jeanne reprit son aiguille et rougit de nouveau. Paul s'était approché. Il dévorait des yeux la jeune fille et découvrait en elle mille perfections nouvelles.

—Écoute bien, petite amie, et regarde-moi en face. Mon travail, mon application et un tas de choses qu'il serait trop long de t'énumérer font que je suis de plus en plus content de mon sort. A moins d'une malchance, dans un an nous serons mariés.

Pour la troisième fois, Jeanne rougit, mais, se remettant bien vite, ce fut de sa part une cascade de questions et de confidences; un flot de petits riens, délices des amoureux, suivit la déclaration de Paul et le tout se termina par:

—Tu verras, Paul, quand je serai ta femme quel beau ménage nous ferons!

—Voici ton père, dit Paul tout-à-coup, demande-lui la permission de m'accompagner jusqu'à l'église.

Le menuisier eut un geste de surprise en voyant Paul. Les deux hommes se serrèrent cordialement les mains.

—On me demande souvent de tes nouvelles, dit Jean Thérien, mais j'en donne comme je peux; on ne te voit jamais... A propos, viens donc, un dimanche soir, manger avec nous un saumon à la sauce blanche. La cuisinière du curé a donné à Jeanne une recette dont tu me diras des nouvelles.

Et le brave homme fit claquer sa langue joyeusement.

Jeanne sourit, puis, prenant le bras de Paul:

—Tu permets, père,... puisqu'il doit revenir?

Et ils s'en allèrent tous deux, sous l'illumination diamantée du ciel, leurs cœurs battant à l'unisson.

Qu'il faisait une nuit douce! Le village dormait indolent et, le long du chemin, les arbres dansaient à la lune. Les grenouilles, pour l'instant, fatiguées sans doute, semblaient pleurer maintenant et leurs pleurs tombaient flutées, goutte à goutte, comme une harmonie plus précise, dans le silence. Un chien jappa à l'autre bout du village et un autre lui répondait d'une ferme, près de la rivière. A la lisière du bois, une vache meugla. Les trèfles, le long des fossés du chemin, embaumaient tant qu'ils pouvaient.

Bien des fois les deux jeunes gens avaient admiré la splendeur des nuits saguenayennes, jamais ils ne l'avaient sentie comme ce soir-là; le souffle des Lau-

rentides avaient souvent caressé leur front, ils ne l'avaient jamais trouvé si vivifiant et si pur. Jeanne était heureuse et son âme flottait toute entière dans un songe imprécis et délicieux. Et il y avait de tout dans ce rêve: des fleurs, des chants et des oiseaux; quelque chose qui embaumait et qui chantait à la fois, comme au bord de la route.

La conversation se rompait. Il y avait dans ces deux jeunes cœurs quelque chose d'inconnu, de grand, de pur, qui les emplissait d'un trouble délicieux. C'était l'amour plus embaumé que les trèfles, plus gazouillant que l'oiseau qui venait d'égrener un trémolo plein de sommeil dans le jardin d'à côté, le jardin du presbytère.

On était à l'église.

—Jeanne, quand tu seras ma femme, n'est-ce pas que nous nous aimerons bien? murmura Paul.

La jeune fille était calme, pleine d'assurance et d'espoir. Elle répondit:

—Oui,... et toute la vie.

V

Voici longtemps déjà que le dernier entêté du village a renoncé de battre son grain au "fléau" et, durant les jours d'hiver, en passant devant les granges, l'on n'entend plus le bruit régulier du lourd battant de bois sur le pavé durci de l'aire. L'outillage du labeur agricole a été modernisé. Chez nous, jusques dans les plus humbles paroisses de colonisation, loin des grandes villes et des gros villages où passent les nouveautés de l'industrie, l'on voit de ces machines qui remplacent ou tout au moins simplifient l'effort de l'homme et, plus promptement, que lui accomplissent sa besogne rurale. Et, ce n'est plus simplement la "batteuse" qui s'est fait accepter dans la plus humble ferme; les plus décidés des routiniers ont adopté la "moissonneuse", la "faucheuse", la "faneuse", la "lieuse" et le rateau à "cheval" tous nouveaux venus qui ont vite acquis leurs droits de paysannerie. Leur activité habile et leur preste régularité ont remplacé le mouvement cadencé des faucheurs "à la petite faulx" ou celui des garçons et des filles qui coupent "à la faucille".

Tout cela a transformé la physionomie de la ferme et l'aspect des travaux rustiques.

Elle est transformée également la pittoresque apparence de nos vieux petits villages canadiens. Le progrès s'est refusé à entretenir plus longtemps leur caducité. Les maisons ont perdu leur chapeau de "bardeaux de cèdre" couvert de mousse verte, craquelé et bruni par les pluies et par le soleil, et les chantepleures des aqueducs municipaux ont fait remiser dans les vieux hangars les margelles et les "brinballes" des vieux puits dont quelquefois encore on aperçoit les pierres disjointes des socles...

A l'époque de Paul Duval, qui n'est pas, du reste, très éloignée de nous, les conservateurs des vieilles

choses du passé auraient été ravis de découvrir, blottis dans les rochers des bouches saguenayennes, comme un village d'estampe antique.

C'était le vieux Tadoussac.

La sensibilité des curieux aurait singulièrement bénéficié des circonstances anciennes ou récentes qui avaient permis à ce village d'échapper aux avatars normaux qu'ont subis, sous le fouet du progrès, ses semblables, les villages égrenés sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent...

Mais, depuis, l'inévitable est venu pour Tadoussac aussi et le temps, de ses doigts impitoyables, en modifiant la physionomie des êtres et des choses, a changé le visage du vieux bourg saguenayen.

Par la puissance subtile des mots essayons du moins de fixer un pâle reflet de sa beauté touchante d'antan.

C'est une après-midi de fin de juillet. Toutes les maisons dorment sous l'ardent soleil et, derrière les rideaux rouges des fenêtres, on dirait que les habitants se sont enfermés jalousement dans la fraîcheur des pièces, se cachant aux ardeurs du dehors. Ces maisons sont basses et avenantes, crépies d'un lait de chaux, jaunies et craquelées, comme des fruits mûrs. Des branches d'arbres ornent avec coquetterie leur face qui regarde la mer qu'elle domine de toute la hauteur de la falaise. Elles sont, chacune, percées d'une porte et, régulièrement, de deux fenêtres ornées de rideaux aux couleurs criardes, qui la trouent régulièrement. Les seuils sont usés et les cheminées penchent légèrement à gauche comme si le vent les eût insensiblement poussées à chaque rafale qui vient du large. Devant chaque résidence, un minuscule pavier piqué de quelques roses, de giroflées et de beaucoup de géraniums et de liserons des champs au calice blanc, est séparé du chemin par une clôture disjointe. Ces maisons ont l'air de contenir le bonheur et l'on détourne la tête quand on les a dépassées pour les regarder encore.

Et tout ce village de vieilles maisons est comme ramassé dans un repli des flancs rudes des Laurentides, sur un haut plateau qui surplombe les gorges du Saguenay. Ce plateau a sa base sur une grève rocailleuse, du côté du fleuve, et de l'autre sur une plage de sable fin. Du haut de la falaise, on aperçoit et le fleuve et les bouches du Saguenay. A la rencontre des deux immenses courants, la vague ne fait point de caresses au rivage; par bonds brusques elle s'écrase lourdement sur le sable assombri jusqu'au pied de la dune qui lui oppose une barrière. Plus loin, la mer est verte; ça et là, au large, des crêtes écument sur des récifs, plus particulièrement près de l'Île Rouge, autour des Îlets-aux-Morts et à l'extrémité des terres plates de l'Île-aux-Lièvres; sur les rochers de la Pointe Saint-Mathieu, elle déferle avec rage. Au contraire, plus à droite, où la vue plonge dans l'entrée du Saguenay, le flot est noir à force d'être tranquille; il vient mourir au fond d'une anse de sable fin, d'un

oval parfait, aux lignes d'autant plus douces que la falaise qui l'entoure semble taillée à coups d'une hache gigantesque.

Aujourd'hui, répétons-le, cet ensemble charmant composé par le temps et le hasard n'a pas été complètement soustrait à l'action du tourisme et du progrès; l'un étant venu y apporter ses restaurations outrageantes et l'autre son modernisme. Mais tous deux semblent avoir montré de la bonne volonté à sauver ça et là quelques vestiges du passé. Si le luxe moderne a détruit la poésie des grèves de Tadoussac par la construction d'un hôtel très laid de style, l'amour du bibelot, ou si l'on veut, le Démon du Musée qui possède les touristes, ont forcé les Vandales de la Nature à conserver intacte la vieille petite "chapelle des Sauvages", vénérable relique du passé, monument autrement plus précieux que tous les "Tadoussac's Hotels" du monde, et qui conserve dans son petit clocher assez de la poésie des choses anciennes pour en imprégner tout le village.

Car elle est là toujours, depuis 1747, surmontant la dune escarpée qui domine la baie, la primitive église des peuplades indiennes du "Royaume du Saguenay". Son minuscule clocher pointu, à l'époque de Paul Duval, servait encore de phare aux marins du Saguenay. Sans doute, les pièces de cèdre qui forment sa charpente ne sont plus celles qu'écarissait, au mois de mars, 1747, le charpentier Blanchard; les restaurations font si souvent leur œuvre de... destruction dans la longueur de deux siècles!... Chaque année, le matin du 28 août, la petite cloche d'airain de la chapelle, vieille d'un siècle de plus que cette dernière, égrenne sur les flots, dans le bassin des plaines et jusqu'au sommet des pics une pluie légère de notes sonores; c'est un pépiement d'oiseau ensommeillé. Mais si léger qu'il soit, le son matutinal réveille les échos de trois siècles de glorieuses missions et, à cette sonnerie cristalline d'un temps si vieux, toute la nature saguenayenne est sensible: les flots du Saguenay descendent moins vite vers le fleuve qui, lui-même, gronde moins fort, aux pieds des falaises; la brise du large souffle plus doucement et tous les arbres qui dégingolent des pics laurentiens assourdissent leur monotone bruisement...

Or donc, cette ardente après-midi de fin de juillet, Paul Duval, arrivé, la veille, des Bergeronnes, se livrait à ses rêveries habituelles sous l'ombre des arbres du plateau que l'on appelle aujourd'hui pompeusement le "Parc de Tadoussac". Toute la baie s'irradiait de feux ardents...

Suave vision des choses du passé!... Comme elle était belle sous cet ardent soleil d'été, la petite baie dont les eaux avaient porté tour à tour les nefes de Cartier, les gallions de Pont Gravé, de Chauvin et de Champlain, les barques légères des Basques, les canots d'écorce des indiens!... D'ici sont partis pour les rivages lointains de la Baie d'Hudson ces sublimes

et éternels voyageurs missionnaires: Dablon, De Quen, Albanel et tant d'autres dont la petite baie aux eaux bleues pourrait nous raconter l'héroïque odyssée; ici, se sont succédés, même confondus, les marchands avides de gains, les traiteurs aventureux, les chasseurs infatigables, les sauvages de contrées inconnues, depuis les Micmacs du Golfe, les Montagnais et les Papinachois du Nord, jusqu'aux Abénakis du Sud; ici, fut le premier poste du Canada, le plus fréquenté, le plus riche; le débouché naturel d'un vaste pays de chasse et de pêche; le premier port où pouvaient ancrer tous les vaisseaux du monde; ici, enfin, a rayonné pendant plus de deux siècles, la grande œuvre civilisatrice de nos aïeux... Tadoussac, Hochelaga, Stadacona! trois grands noms dans notre histoire. Les deux derniers bourgs sont devenus les deux plus belles villes du Dominion; seul Tadoussac est resté à peu près ce qu'il était: un pauvre village avec tout autour des précipices et des montagnes!...

"Un pauvre village!... murmura soudain Paul Duval sortant d'une rêverie qui l'avait, pendant quelques instants, porté trois siècles en arrière. Hochelaga, Stadacona! continua-t-il, les yeux devenus brillants, deux belles et grandes villes: Québec et Montréal!... Il doit faire bon vivre là plutôt qu'ici parmi les morts, les flots tourmentés et les rochers!..."

Mais le souffle très doux de la brise du large vint jouer dans les cheveux de l'instituteur; un parfum âcre de la résine des sapins du plateau lui monta à la gorge et le cri joyeux d'un enfant, du côté du village, chassèrent de son esprit une subite et folle pensée à laquelle, du reste, il n'avait pas osé s'arrêter... Le souvenir de Jeanne, la douce fiancée des Bergeronnes, acheva de remplir son âme, un instant assombrie, d'une émotion délicieuse.

"Non, se dit-il, en embrassant d'un long regard, et le fleuve et la baie et les monts, non, il vaut mieux rester ici... parmi les vieux souvenirs... parmi les morts.

Et comme il retournait vers le village, il réalisa tout-à-coup que son esprit irréflecti, traversé de ces mélancolies vagues où se mêlaient tant de désirs d'inconnu, serait peut-être plus tard, secoué d'orages subits...

Quand Paul rentra au village, les dernières lueurs du couchant teintaient de rose la maison de la mère Thibault.

La mère Thibault tenait maison de pension à Tadoussac et, pour la minute, Paul était son seul pensionnaire; aussi, l'entourait-elle de tous les petits soins d'une mère. Sa maison était voisine de l'école. Dans le pays, la mère Thibault passait, peut-être non sans raison, pour le seul cordon bleu digne de ce nom, et les ragoûts de mouton aux tomates étaient une spécialité de la maison qui avait une réputation sur toute la côte. La mère Thibault se faisait fort, comme dans toutes les hôtelleries de cette nature, de servir les repas à toutes les heures; mais la vérité nous oblige de dire qu'elle ne les servait qu'aux heures

ordinaires, très régulièrement, et le malheureux retardataire courait toutes les chances du monde de passer "sous la table". La mère Thibault était en outre l'opulente propriétaire d'un "magasin" où elle vendait de tout: quincaillerie, épicerie, tabac, bonbons, "à la cent", et surtout, autre spécialité de la maison, petite bière d'épinette à un sou le verre.

Paul Duval, qui avait fait retarder le souper de cinq bonnes minutes, eut d'abord à affronter les grises mines et quelques regards féroces de madame Thibault, mais, ce soir-là, la "crise" ne dura pas. Quand il se mit à table, on eut dit que les rayons du soleil maintenant couché, s'étaient tous logés dans les yeux de maman Thibault. La conversation s'engagea vite et elle roula, comme le matin, sur le voyage de Paul aux Bergeronnes. Mais entre la poire et le fromage, ce qui est une façon de parler car il n'y avait sur la table pas plus de poire que de fromage, mais seulement un plat de la première spécialité de la maison, la mère Thibault demanda mystérieusement à Paul s'il savait la nouvelle.

"Quelle nouvelle?... Mais, non, mère Thibault, je ne connais pas la nouvelle..."

—Eh! bien, la Villa des B... tout près du parc... elle est vendue depuis hier; le nouveau propriétaire est un monsieur... un monsieur... n'importe! j'ai mangé le nom. En tous cas, c'est un homme très riche de Montréal.

—Ah! on a vendu la Villa des B!...

Et ce fut tout de la part de Paul. Assurément, cela ne lui faisait ni chaud ni froid que l'on eût vendu la Villa des B... à un homme très riche, de Montréal.

La mère Thibault parut désappointée du peu d'effet de "la nouvelle"...

Le lendemain matin, Paul reprit sa classe. Ses élèves avaient eu congé la veille, et l'inspecteur qui allait venir dans quinze jours!... Le jeune magister s'accusa de négligence et se remit au travail avec une grande ardeur. Parce qu'il aimait Jeanne Thérien, il n'avait pas droit de compromettre son avenir dans la carrière rude mais fière qu'il s'était choisie. Il fallait donc vite reprendre le temps perdu.

Paul tint parole.

Quinze jours après, quand l'inspecteur arriva pour les examens de fin d'année, il fut satisfait. Il consentit même à reconnaître qu'il y avait eu progrès depuis la "dernière fois". Ce jour-là, inspecteur, instituteur et commissaire d'école prirent le dîner chez le maire. Là encore on félicita le fils de Pierre Duval qui, grâce à son travail, avait si haut levé le niveau de l'instruction parmi la marmaille tadoussacienne.

Et, ce soir-là, Paul Duval, avant de s'endormir, se promit de redoubler d'ardeur et de zèle après les vacances, afin de tenir la parole qu'il avait solennellement donnée à Jeanne, un soir, devant l'église des Bergeronnes, sous les étoiles...

(à suivre) JEAN SAINTE-FOY



PROBLEME ÉCONOMIQUE



NOUS pouvons dire, sans risque de faire erreur, que la Grande Guerre nous en a fait voir de toutes les couleurs. Mais des calamités diverses que l'état de guerre nous a values, il n'en est guère de plus inquiétantes que la récente grève des postiers. Une grève dans le *service civil*, et surtout chez les employés du ministère des postes, est un des symptômes les plus alarmants du malaise qu'il peut y avoir dans la gestion des affaires de l'Etat.

Nous n'avons pas à discuter ici au sujet du droit de grève, en nous plaçant au point de vue de l'immense armée des salariés. On peut en dire comme de la guerre, que c'est un mal qui devient inévitable quand les parties en cause n'ont pas voulu ou n'ont pas su être assez habiles pour s'entendre. La grève, c'est un peu la guerre, sans artillerie ; il se tire bien, parfois, quelques coups de feu, mais on ne va jamais jusqu'à mobiliser les gros canons, ni même les petits. Une grève chez les postiers n'en reste pas moins un fait déplorable, une innovation malheureuse, et nous désapprouvons absolument tous ceux qui en furent les artisans.

Comment ce mal nouveau a-t-il pu fondre sur nous à l'improviste, quand nous avions si longtemps vécu sans même le soupçonner ?

Depuis un certain nombre d'années, nous entendons souvent dire que les politiciens de tous les partis se sont unis "en un touchant accord", suivant l'expression consacrée, pour apporter enfin un remède aux maux divers dont souffre, dans ses multiples rouages, notre administration fédérale. Et cette panacée, c'est l'abolition du patronage.

Hâtons-nous de dire que dans cette question de l'abolition du patronage, nos politiciens de toute nuance, tout en se trompant comme il nous semble probable, ont agi avec la plus entière bonne foi, et surtout dans un esprit de désintéressement très louable, puisqu'ils se dépouillaient d'avantages fort prisés par quelques-uns. Nous n'avons pas à nous faire en quelque sorte l'avocat du diable pour défendre le vieux patronage; nous n'ignorons pas les graves et nombreux abus auxquels il a donné lieu, nous les avons toujours déplorés et nous les déplorons encore. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'exercice du patronage par les politiciens, députés, sénateurs ou autres, était un procédé, un mode plus ou moins vivieux d'administrer, et comme la chose publique a besoin d'être gérée sans solution de continuité, il est évident que lorsque l'on met au rancart une méthode réputée dangereuse, il est de rigueur de lui en substituer une autre au moins préférable. Voilà le hic.

Qu'a-t-on trouvé pour remplacer ce patronage tant honni? Une commission composée de deux

membres d'abord, puis de trois, très bien payés, aussi inamovibles qu'il se peut, investis de pouvoirs extraordinaires, et pratiquement irresponsables envers l'électorat. Le parlement tout entier, esquivant une part notable de ses responsabilités, s'était virtuellement mis en tutelle. Malgré le peu de confiance que nous avons dans ce système d'administrer au moyen de commissions extra-parlementaires, nous aimons mieux laisser à celle du *service civil* le temps de faire ses preuves avant de porter jugement sur son efficacité. Elle peut avoir beaucoup de succès et elle peut aussi n'en pas avoir du tout.

La gravité des événements récents nous autorise cependant à faire tout de suite certaines remarques qui nous semblent assez judicieuses. C'est qu'au temps du patronage si mal famé, une grève des fonctionnaires de l'Etat était chose inconnue, et même moralement impossible. Les employés civils se divisaient alors en deux grandes catégories bien distinctes: ceux qui devaient leur position aux politiciens du parti actuellement au pouvoir, et ceux qui la devaient aux partisans d'une administration précédente. Or, jamais un employé de la première catégorie n'aurait osé se mettre en grève, et encore moins y pousser les autres, de peur d'être désagréable à celui ou ceux qui l'avaient placé. C'était bien le moins que pouvait leur suggérer la plus élémentaire gratitude. Quant aux autres, ceux de l'opposition, ils savaient que leur unique planche de salut était de se tenir cois.

Aujourd'hui, il paraît que le seul mérite individuel doit ouvrir les portes de nos administrations civiles aux divers postulants, et leur valoir de l'avancement dans la suite. Le *mérite*, voilà le grand mot du nouvel évangile. Forts de leur mérite, ne devant rien à personne, nos nouveaux fonctionnaires, se croient vis-à-vis de l'Exécutif, comme de la Commission qui en relève, dans la même position qu'un salarié quelconque vis-à-vis de son employeur. De là à vouloir régler au moyen d'une grève une simple question d'augmentation de salaire, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi.

Quand, après avoir pendant de longues années étudié les questions se rapportant au *service civil*, il nous est venu des doutes sur l'opportunité de remplacer l'antique patronage par une commission, il nous a semblé entrevoir, mais dans un avenir plutôt lointain, la possibilité d'une grève comme celle que nous avons eue récemment; jamais nous n'eussions pu nous imaginer que la catastrophe fût aussi imminente.

Nous terminons en faisant remarquer que cette grève des postiers a pris naissance dans nos provinces

de l'Ouest, et s'y est maintenue. Les fonctionnaires de l'Est du Canada, comme ceux de beaucoup de centres importants de l'Ontario, ont refusé d'entrer dans le mouvement. Dans nos provinces occidentales, les jeunes gens instruits nés sujets britanniques, ou naturalisés depuis longtemps, sont relativement rares et le deviennent d'autant plus que notre participation à la guerre dure plus longtemps. De plus, ceux qui sont assez instruits pour satisfaire aux exigences de la Commission du *service civil*, entrer dans l'Administration, avec chance d'y obtenir plus tard quelques bonnes promotions, peuvent trouver aisément, dans le commerce, la banque, l'industrie, ou ailleurs, des

positions beaucoup plus avantageuses dans le moment, et s'assurer surtout un avenir beaucoup plus reluisant. De là leur indépendance; ils risquaient donc peu en se mettant en grève et en y demeurant le temps qu'il fallait pour gagner leur point, sans compter que, dans les circonstances actuelles, il était assez difficiles de les remplacer.

Nous suggérons à ces Messieurs de La Commission du *service civil* fédéral d'avoir toujours un œil ouvert, et le bon, sur leurs administrés de l'Ouest; c'est de là que leur viendra la tempête.

M. M.



PRESSANT APPEL



L'Événement de samedi 6 septembre a publié le bel article qui suit, qui est à lire et à méditer.

Malgré l'effort héroïque de tant de nos jeunes gens qui souffrent ici et surtout là bas, de ne pas sentir plus de sympathie et d'admiration de notre part, et cela, *en partie*, par la faute d'une campagne plus malheureuse et maladroite encore qu'injuste et odieuse, nous avons laissé et fait accumuler contre nous des masses de mépris et d'indignation.

Nous disons *en partie*, car il ne faut pas oublier que, même sans la campagne nationaliste qui leur a fourni à point et des armes véritables et des prétextes faux, nous eussions été attaqués et dépréciés.

Le malheur est qu'une partie des nôtres aient joué obstinément dans la main de nos adversaires et de nos ennemis, non seulement en leur laissant le beau rôle aux yeux du monde civilisé, mais en persistant à nous donner à nous le rôle qui convenait le moins à nos traditions, le rôle qui répondait le plus mal aux plus impérieux besoins de notre situation au Canada et dans le monde.

Deux étroitesse de vue et deux aveugles passions, parties de côtés opposés, se sont ainsi rencontrées pour notre malheur, pour nous faire voir au monde autres que nous étions et que nous aurions dû être; bien plus, pour nous empêcher de garder notre beau rôle et nous en donner un moins beau dans le grand drame mondial. Nos destinées y étaient pourtant déjà bien assez engagées d'elles-mêmes, avant que des Canadiens-Français et des Canadiens-Anglais eussent enlacé leurs mains ennemies pour fausser et perdre notre orientation, notre action, notre réputation.

Il faut et il est grand temps de réagir. Laissons la parole au bel article publié dans l'Événement:

Le "Soleil disait jeudi dernier, au cours d'un très louable article: "Il est temps que l'écho de nos accla-

mations aille porter à nos héros les témoignages de notre orgueil et le tribut de notre reconnaissance."

La province entière devrait, en effet, se soulever pour applaudir avec enthousiasme et émotion ceux qui partent, ceux qui luttent et ceux qui tombent.

L'organe officiel du parti libéral craint que nous restions inertes, amorphes, sans réagir, sans manifester devant les hauts faits de nos propres enfants."

Ne récriminons pas. Oublions le passé et pensons seulement au présent et à l'avenir.

Nous sommes d'accord; le but est commun: créer parmi nos populations l'enthousiasme et l'admiration pour nos valeureux soldats.

Dans les autres pays en guerre, on comprend la nécessité absolue de créer et de maintenir cette force morale de l'enthousiasme, qui, en somme, n'est que l'expression du patriotisme. C'est surtout l'œuvre de la presse et des corps religieux et civils appuyant sans réserve ceux qui ont la direction du pays. Les bons citoyens savent qu'il ne faut pas faire de politique en face de l'ennemi, et ne pas répéter l'erreur de ces Grecs du Bas Empire qui consumaient leurs énergies dans de stériles discussions théologiques, quand les Turcs battaient leurs murailles.

Ernest Daudet, dans la Revue Hebdomadaire du 13 juillet dernier, nous fait part de cette grande vérité: "Il n'y a pas de patriotisme qui tienne quand il n'y a plus accord dans la nation, quand il n'y a plus unanimité pour la défendre." C'est ce qui a rendu nécessaire "l'union sacrée," et que de merveilles elle accomplit en France, en Angleterre et aux Etats-Unis!

—Non, nos rues ne se paviseront pas, nos cloches ne sonneront pas, nos cœurs ne battront pas avec un délirant enthousiasme, tant que nous n'aurons pas compris et mis en pratique chez nous "l'union sacrée."

Ailleurs, on oublie les petites choses de la politique ordinaire, on ajourne à plus tard les plus justes revendica-

tions, on n'ose pas en face de sa conscience continuer à soigner ses intérêts personnels et la seule lutte possible est l'émulation dans un concours généreusement apporté aux autorités du pays.

Le Canada, par le vote unanime de ses députés, s'est librement engagé dans cette guerre effroyable, mais notre cause est sainte, noble et juste; tous nos chefs politiques sont d'accord. Le devoir s'impose alors à tous les citoyens d'aider le gouvernement du pays dans la poursuite de la guerre et ce gouvernement aura d'autant plus la confiance du public qu'il comprendra plus d'hommes représentant les idées et les aspirations de tous les éléments populaires.

Les autres provinces ont vite compris cette conséquence élémentaire de l'état de guerre, pendant que nous, Canadiens-français, nous continuons à revendiquer à protester, à accuser et à critiquer.

Où sont donc les chefs de la nation?

Nos Achille sont sous la tente. Le monde entier s'agite, les grandes civilisations, celles qui sont nôtres, sont en péril mortel, l'histoire s'écrit et nous restons indifférents.

Nos fils partent pour le combat, luttent en braves et tombent comme des héros; les larmes seules de leurs mères les accompagnent, avec le concert de nos critiques qui en font des victimes au lieu de les élever sur le pavois, tandis qu'ils ont le droit à nos acclamations unanimes qui soutiendraient leur courage et immortaliseraient leurs sacrifices.

La neutralité, l'indifférence n'est pas permise au citoyen dont le pays est en guerre.

A tort ou à raison, avouons-le, nous n'avons plus guère d'amis dans le monde. Et pourtant des milliers

de braves petits Canadiens-français soutiennent là-bas notre drapeau et luttent de valeur avec les meilleures troupes d'Europe. Tout cela dépend de notre absence dans les conseils de la nation. Les Canadiens-français n'ayant pas de députés, membres du gouvernement et refusant d'en faire partie, sont considérés dans le monde comme hostiles à la guerre. Cette abstention volontaire permet à certains de nos compatriotes illettrés de croire que cette guerre n'est pas la nôtre et que nous sommes des victimes d'une injuste persécution: elle nous donne comme partage le rôle de la critique et nous ravit devant le monde et l'histoire le mérite des sacrifices immenses que nous avons déjà faits.

Il est temps de réfléchir et de prendre la place qui nous appartient. Il est temps que nous trouvions parmi ceux qui ont la confiance populaire des hommes capables de nous faire honneur et de prendre pour nous la part de responsabilité et de mérite due à l'élément canadien-français.

Il est insensé d'essayer à faire croire que notre dignité nous empêche de nous associer avec les membres du gouvernement actuel qui rallie l'appui presque unanime des autres provinces.

Il est temps d'avoir dans le cabinet des représentants qui surveilleront les intérêts de la race et empêcheront toute orientation politique contraire à nos destinées.

Il est temps de reconquérir la sympathie universelle et de nous préparer à être au poste, car déjà l'horizon s'éclaircit et l'aube se lève du jour glorieux où les peuples qui ont lutté et souffert, pourront enfin entonner le chant de la victoire.

Il est temps; il est grand temps.

L. M.



Pensées



Dans l'antiquité, les villes étaient mal éclairées, et Diogène portait une lanterne, non seulement la nuit, mais en plein jour, et le malin disait qu'il cherchait un homme, en circulant parmi la foule.

Aujourd'hui le pétrole, le gaz, l'électricité, inondent les villes de lumière; mais l'homme que Diogène voulait rencontrer reste toujours introuvable. C'est l'homme bon qu'il cherchait.

* * *

Ceux qui bâillonnent la justice et la vérité réussissent rarement à étouffer leurs voix puissantes. Le plus souvent, c'est le contraire qui a lieu: le bâillon se transforme en clairon dans la bouche des persécutés et fait entendre au loin une fanfare éclatante.

* * *

Comme la nature, l'histoire a ses lois; et c'est en

étudiant ces lois que les grands penseurs peuvent souvent prédire les événements futurs.

Mais il faut toujours compter sur l'intervention de Dieu qu'on ne prévoit pas, et qui renverse les prédictions humaines.

* * *

Si vous voulez que votre conversion ait quelque mérite, quittez le péché avant qu'il ne vous quitte. Le diable qui attend la vieillesse pour se faire moine est une pauvre acquisition pour le couvent qui le reçoit.

* * *

Dieu a fait la joie et la douleur, comme il a fait le blanc et le noir. La joie contient les sept couleurs, avec leurs variétés et leur éclat. Elle produit sur la terre les fleurs de cette vie. Mais la douleur est sa compagne obligée, parce que les larmes sont la rosée nécessaire aux fleurs de joie.

Dans la douleur, les âmes faibles s'affaissent, et les âmes fortes s'élèvent vers Dieu. C'est la même sol qui donne au cyprès la force de se dresser vers le ciel, et au saule pleureur sa tendance vers la terre.

* * *

La femme Musulmane :

Il faut avoir voyagé dans les pays d'orient pour se faire une idée du profond abaissement de la femme sous le régime musulman. Mariée, elle est esclave; non mariée elle est une marchandise destinée à être vendue.

La maison paternelle est pour elle une prison, et, quand elle a atteint l'âge d'être mariée, le père la vend à celui qui en offre le plus haut prix. De gré, ou de force, elle suit alors son nouveau maître, qui lui impose à la fois la clôture la plus stricte et les travaux les plus pénibles, avec les abandons et les oublis cruels de la polygamie; et si elle ne comprend pas les devoirs de l'obéissance, le tyran les lui enseigne à coups de matraque.

S'il la néglige, elle n'a aucun droit de se plaindre des ennuis du harem, pourvu qu'il lui fournisse la nourriture et le vêtement.

Elle doit savoir qu'elle est d'une nature inférieure à celle de l'homme, et qu'elle doit se résigner à son malheureux sort, qui est inévitable parce qu'il est voulu par la Fatalité, *Mactoub*: c'est écrit!

Heureuse encore si son tyran ne la met pas à la porte; car alors elle est vouée à la prostitution pour ne pas mourir de faim.

Parfois même il la tue, pour la moindre faute, ou pour un soupçon contre les eunuques. Dans l'intérieur de l'Afrique, un roi de Bukumbi s'est vanté d'avoir tué cinq de ses femmes en une seule nuit.

* * *

Les préjugés anticatholiques :

On raconte qu'un touriste anglais, qui faisait la chasse en Espagne, tua un jour une pie en visant une perdrix.

—Il est défendu, lui dit son guide, de tuer les pies en Espagne.

—Ah ! ces pays catholiques, ils ont toutes sortes de privilèges. C'est quelque pape, j'imagine, qui a encore accordé celui-là aux pies espagnoles?

—Précisément, reprit le guide, cette défense vient du pape Pie I, et remonte à plusieurs siècles.

L'anglais émerveillé tira son carnet, et prit note de ce qu'il crut être un fait historique.

* * *

Quelques proverbes :

Qui fait le bien travaille pour soi-même.

Dans la bouche de l'homme discret tout doit rester secret, même ce qui est public.

Aux orateurs dont les exordes ne finissent plus:
Si vous dépensez tout en blutage il ne vous restera rien en farine.

Un Espagnol, ennemi des femmes, a dit : Notre Seigneur a consenti à tout endurer, sauf le mariage.

Un autre, ou peut-être le même :
De la femme, comme de la mer,
Il ne revient rien que d'amer.

Deux proverbes dont le second illustre le premier :
Sagesse vaut mieux que faconde;
Trop d'herbe étouffe le blé.

* * *

Les femmes ressemblent à la fumée qui trouve toujours par où sortir. A femme honnête portes closes.

* * *

Il y avait jadis en Espagne beaucoup de contrebandiers. Ils ne voyaient aucun mal à ce métier. —Nous volons le gouvernement, disaient-ils, mais c'est lui qui nous vole le premier par ses taxes et ses contributions; or celui qui vole un voleur gagne cent ans d'indulgence, dit un proverbe andalous.

Aujourd'hui, il y a beaucoup de politiciens qui disent et font de même, sans être espagnols ni contrebandiers.

* * *

Qui veut devenir riche en un an est pendu au bout de six mois.

A. B. ROUTHIER.



La corne d'abondance de l'Allemagne a été le leurre de la pauvre Autriche, mais aujourd'hui quelle déception!

Kirby dans le World (New-York).

Au 9 septembre.

ROME

—Le 3, quatrième anniversaire de l'élection de Notre Saint-Père le Pape Benoît XV.

—La charité du Souverain Pontife pour les victimes de la guerre ne s'est point démentie un seul instant. Le Saint-Père est intervenu, encore récemment, pour le transfert en Suisse de mille enfants serbes, détenus dans le camp de Branau, en Bohême.

—Une Commission a été instituée en Pologne, dans laquelle siègeront les évêques du pays et qui élaborera les bases d'un Concordat avec le Saint-Siège. Toutefois la conclusion de ce Concordat paraît difficile, pour ne pas dire impossible, dans les conditions présentes, sous le régime établi par les décrets des puissances centrales.

Récemment, le Conseil d'Etat de Varsovie a voté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement polonais d'entreprendre des démarches immédiates, en vue de faire abroger toutes les restrictions établies par les gouvernements russes à l'égard de l'Eglise catholique en Pologne, restriction que les puissances occupantes ne sont pas pressées de voir annuler. Ces restrictions offensent les principes de la liberté confessionnelle du pays et entravent la vie religieuse.

QUEBEC

—Notre ville, surnommée "la ville des souvenirs", possède maintenant, dans un coin du Jardin de l'Hôtel de Ville, la statue et le monument de Louis Hébert, premier cultivateur canadien, débarqué à Québec en 1617. Cette statue est l'œuvre de M. Laliberté, sculpteur canadien-français, ainsi que celles de Marie Rollet, la femme d'Hébert, qui est représentée à la base du socle, au milieu de ses enfants auxquels elle sert d'institutrice, et de Guillaume Couillard, le gendre de notre premier colon, lequel se tient debout, de l'autre côté, la main appuyée à la charrue. Sur la face du monument regardant du côté de l'Hôtel de Ville, est fixée une plaque commémorative sur laquelle sont inscrits les noms des premiers colons canadiens.

L'inauguration de ce Monument a donné lieu à de magnifiques fêtes.

Le mardi matin, une messe solennelle a été chantée à la Basilique par M. l'abbé Couillard-Després, président du Comité et promoteur du Monument, assisté des RR. PP. Jean-Joseph et Eugène-Marie, Franciscaïns. Son Eminence était au chœur, ainsi que Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke. Le sermon a été donné par M. l'abbé Elie Auclair, de l'archevêché de Montréal.

M. l'abbé Couillard-Després a ouvert la cérémonie

LES FAITS DE LA SEMAINE

du dévoilement, l'après-midi, par un discours où il a fait l'histoire de Louis Hébert et de son Monument. A peine avait-il fini que le bruit de puissantes hélices annonçait l'approche

de l'aviateur Domenjoz, lequel vint évoluer gracieusement au-dessus de la place et jeter un drapeau français, avec un message de la Commission de l'Exposition. Puis, aux notes vibrantes de l'*O Canada* par la fanfare, Son Eminence effectua elle-même le dévoilement.

Sir Lomer Gouin prononça un éloquent discours tout à la gloire de l'agriculture, laquelle, a-t-il dit, doit être la première préoccupation des pouvoirs publics. Après Son Honneur le Maire, qui accepta le Monument au nom de la ville, l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture, prononça à son tour une chaleureuse allocution, où il revendiqua avec insistance les droits de l'agriculture et de la colonisation à l'attention principale des gouvernants. M. Grisdale, d'Ottawa, fit enfin un cordial appel en vue de la surproduction agricole.

M. Lewis Drummond, avocat, lut un poème du P. Chossegros, S.J., à Louis Hébert. MM. L.-J. Doucet et Alphonse Désilets, deux poètes québécois, lurent de leurs vers au héros de la fête, et M. Léo Pelland, avocat et rédacteur à l'*Action Catholique*, lut ensuite un poème inédit de Chapman à Louis Hébert.

Au cours de la cérémonie, le général Landry présenta à M. J.-D. Guay, de Chicoutimi, la Croix militaire gagnée par son fils le lieutenant Pierre-Eugène Guay, du 22^e Bataillon, mort au champ d'honneur. Il fut aussi annoncé que l'Université Laval décernait, à l'occasion des fêtes, le diplôme de docteur en sciences agricoles, *honoris causâ*, à l'honorable J.-E. Caron, à M. J.-H. Grisdale, directeur des fermes expérimentales du Canada, à M. l'abbé Adolphe Michaud, curé de St-Roch-des-Aulnaies, président des Missionnaires agricoles de la province, et à M. A.-T. Charron, chimiste en chef du ministère de l'Agriculture et directeur du Laboratoire officiel de la Province.

Puis, ce fut, à l'Exposition, le tour de Marie Rollet d'être exaltée et glorifiée. L'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, MM. Georges Bellerive, H. de Saint-Victor, agent consulaire de France, J.-E. Prince, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles, ont tour à tour célébré les vertus de la femme forte et de l'éducatrice modèle.

Puissent ces fêtes si belles inspirer à tous une estime efficace pour la très noble profession du cultivateur!

—L'Exposition, la grande fête agricole, s'est terminée samedi.

Le nombre des exposants dépassait de beaucoup celui des années dernières. Des foules considérables

ont visité les exhibits et les divers Palais. Le Musée de Guerre et le Musée historique, dans lequel se trouve le fameux modèle en relief de Québec par l'ingénieur Duberger, le canon de Montcalm et une foule de gravures et de curiosités capables de retenir l'attention pendant des heures, ont été fort achalandés.

La journée du Mérite Agricole mercredi, a été des plus brillantes. L'autre samedi, enthousiaste réception à l'honorable docteur Bélond.

Les envolées quotidiennes de Domenjoz et les concerts de la Musique Militaire de l'Armée Française n'ont pas peu contribué au succès de la grande semaine.

—Convention des inspecteurs d'écoles de la province, à l'Hôtel du Parlement.

—D'après un rapport officiel qui vient d'être rendu public, 14,940 enfants ont fréquenté, en 1917-1918, les écoles de la ville. L'an dernier, il y en a eu 14,385. La présence moyenne a été de 86 p.c., contre 85½, en 1916-1917. C'est un beau chiffre, et pour lequel on s'est passé très bien d'une loi de "fréquentation scolaire."

—M. le docteur J.-D. Pagé, médecin en chef de l'Hôpital de l'Immigration, est aussi nommé inspecteur des stations de quarantaine du Canada, passées sous le contrôle du Département de l'Immigration et de la Colonisation.

—La population de notre ville répond en foule à l'invitation de l'Association locale des Vétérans de la Grande Guerre et célèbre avec enthousiasme, hier, le 8, à l'Auditorium, sous la présidence du colonel Marriott, le quatrième anniversaire de la grande victoire de la Marne, laquelle, peut-on dire, a décidé d'avance de l'issue de la guerre.

Après récitation de prières en français, par le P. Waddell, S.J., et en anglais, par le révérend M. Beverley, et le chant d'*O Canada* aux accents de la fanfare de l'Artillerie Royale, laquelle a fait les frais de la partie musicale, avec le concours d'artistes distingués, S. H. le maire, M. de Saint-Victor et le général Landry ont tour à tour expliqué le haut fait d'armes lié à ce qui fut appelé aussi "le miracle de la Marne". Le colonel Wood a particulièrement souligné le grand rôle de l'Angleterre dans le conflit et fait appel au patriotisme féminin en vue de l'après-guerre. L'hon. M. Frank Carrell a dénoncé la propagance et les méthodes allemandes. Sir Georges Garneau a montré que la guerre actuelle est le choc de deux conceptions opposées de la civilisation, alors que le R. P. Waddell et les révérends Beverley et McArthur ont chaleureusement évoqué nos héros.

—Décision de la Commission d'enquête et du ministère du Travail touchant la situation ouvrière aux chantiers Davie. On s'entend pour changer l'échelle des salaires, la journée de travail et pour que soient admis aux chantiers et aux usines, durant la guerre, les ouvriers des deux unions et les non-unionistes.

CANADA

—Nomination du R. P. Marie-Joseph-Antoine Charlebois au poste de Provincial des Cleres de Saint-Viateur au Canada, en remplacement de feu le P. Joly. Le nouveau titulaire est natif de Rigaud, Vaudreuil, et est entré dans l'Ordre en 1875; il reçut le sacerdoce à Montréal, des mains de Mgr Fabre, le 24 février 1877.

—Mort du R. P. François Morvan, de la Compagnie de Marie (fondée par le bienheureux Grignon de Montfort), à Alger, en Afrique. Le défunt était bien connu dans la région de Montréal, d'où il partit en 1914, mobilisé.

—Pour la première fois depuis son retour, le premier ministre sir Robert Borden porte publiquement la parole, à l'Exposition de Toronto. Il a fait un chaleureux appel au peuple canadien, lui demandant de ne pas se soustraire à l'effort national pour gagner la guerre. Il a fait également appel aux ouvriers, en vue de la concorde industrielle, exprimant la conviction que le bureau de conciliation fédéral réussirait à régler d'une manière satisfaisante les conflits entre patrons et ouvriers. Il a aussi laissé entendre que le gouvernement sera avant peu propriétaire de tous les chemins de fer canadiens, sans en excepter le Pacifique.

—A la Convention du Barreau canadien, à Montréal, sir Lomer Gouin, dans un discours en français, a fort sagement revendiqué le maintien de notre droit civil à l'encontre d'une tendance, qui dépasse parfois le but, vers l'uniformité légale. Il a dit, d'après un journal:

"L'uniformité des lois? Je ne sais où l'Association veut en venir. Entend-elle donner à tout le pays les lois particulières de Québec?... Notre population tient à la conservation de ses lois civiles et municipales. Elles font partie de nos traditions protectrices."

Une malencontreuse résolution recommandant l'établissement de Cours de divorce dans toutes les provinces anglaises n'a pas paru heureusement, rencontrer beaucoup de faveur auprès des membres de l'Association. C'est qu'en effet, la disparition des obstacles actuels aboutirait à populariser le divorce, qui est non moins contraire à la paix des familles qu'à la loi de Dieu.

—L'aviation est en voie de prendre une extension considérable au pays. On organisera un service aérien qui sera rattaché au ministère de la Marine.

—En fixant le prix de la récolte de 1918, le gouvernement va contrôler absolument l'achat et la vente du blé canadien destiné à l'exportation, et les méthodes d'exportation elles-mêmes.

—Voyage du docteur Cody, ministre de l'Instruction Publique ontarien, en Angleterre et en France, où il s'occupera des soldats de l'Ontario et étudiera le problème scolaire.

—Assassinat, à Victoria, en Colombie-Anglaise, de M. Tang Hui Lung, ministre de l'Instruction Pu-

blique en Chine, par un barbier chinois du nom de Mah Chew, lequel s'est ensuite suicidé. Le ministre revenait d'une mission secrète à Washington. Il avait fait ses études aux Etats-Unis.

—On sait que les journaux hebdomadaires de notre province ont constitué récemment une association, qui s'appellera *l'Association des Périodiques français de la province de Québec*. Il est décidé de publier un bulletin mensuel.

—Mort de M. Donat Caron, député libéral de Matane à la Législature de Québec, depuis 1899.

ETATS-UNIS

—Célébration enthousiaste, à New-York, de l'anniversaire de La Fayette et de la Marne, le 6. Discours par le juge Victor-J. Dowling, de la Cour Suprême, et par MM. Théodore Roosevelt et J.-J. Jusserand, ambassadeur de France. Pareilles fêtes ont eu lieu dans toutes les principales villes américaines.

—Le Sénat américain adopte une résolution du sénateur Kellogg, du Minnesota, autorisant le Président à établir des zones de prohibition autour des mines, des chantiers maritimes, des usines de munitions ou autres affectées à la guerre. On se convainc de plus en plus que John Barleycorn est un compagnon indésirable et qui n'a pas sa place aux côtés de ceux dont le rôle touche directement à la défense nationale.

La construction maritime progresse à pas de géant. Pendant le mois d'août, 66 navires ont été lancés, représentant un total de 340,145 tonnes. Un record.

—Election primaires pour le poste de gouverneur de l'Etat de New-York. Le gouverneur Charles E. Whitman et M. Alfred E. Smith, président du Bureau des Echevins de la ville de New-York, ont été choisis respectivement candidats démocrate et républicain. Le vote a été faible, du côté féminin comme du côté masculin.

—Explosion d'une bombe à Chicago. Quatre tués et soixante-quinze blessés. On inculpe les I. W. W., aux quartiers desquels on opère des arrestations.

—Fermeture de toutes les brasseries le 1er décembre, par ordre de l'Administration des Vivres. Le Sénat sanctionne, par un vote de 45 contre 6, le bill de prohibition totale qui sera mis en vigueur le 1er juillet 1919.

ANGLETERRE

—M. Samuel Gompers, président de la Fédération Américaine du Travail, est l'hôte du gouvernement britannique. Lloyd George acclame à la fois les Etats-Unis et M. Gompers. Le chef ouvrier a assuré que le monde ouvrier américain est derrière le prési-

dent Wilson. Il a dit : "Nous nous rendons compte que rien, actuellement, n'est aussi important que de gagner la guerre."

Aux ouvriers anglais, M. Gompers parle dans les mêmes termes. Il dit, en outre, qu'il n'approuve pas le traitement fait à l'Irlande par les anciens gouvernements de l'Angleterre. "*L'Irlande, déclare-t-il, avait mes sympathies, et maintenant c'est le cœur de la vraie Irlande qui les a.*"

—Congrès du travail britannique, à Derby. Le député ouvrier Thompson veut que le gouvernement entame des négociations de paix, dès que l'ennemi aura de gré ou de force évacué la France et la Belgique, et il demande que le travail organisé soit représenté au Congrès de la paix. Pourquoi le travail? Toujours la même ingérence anarchiste dans la tâche des gouvernements constitués!

Le même Congrès, par un vote de 5 à 1, se déclare éperdument pour le libre-échange, grâce à quoi l'espionnage économique allemand s'est exercé à loisir contre l'Angleterre. On vote à l'unanimité une résolution demandant le *Home Rule* pour l'Irlande.

—Durant le mois d'août, le Royaume-Uni a pu ajouter 124,675 tonnes à la flotte marchande. On respire maintenant, après l'alerte sous-marine!

—Visite d'un parti de journalistes américains.

FRANCE

—Le quatrième pèlerinage national de guerre à Lourdes, du 20 au 25 août, a été, d'après les journaux français, une manifestation des plus grandioses et des plus émouvantes, à laquelle la victoire qui blanchit l'aube donnait un relief encore plus saisissant. Sur l'invitation de Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, une foule de prêtres ont dit la messe, le 25, aux intentions de la victoire des Alliés.

—Dieppe, la ville d'où Louis Hébert a fait voile vers nos rivages, s'est associée, par son conseil municipal, à la glorification du premier cultivateur canadien. Entre autres témoignages, elle a offert au Comité du Monument quatorze plaquettes commémoratives en argent massif, représentant cette ville française avec son port, sous la double forme photographique et symbolique.

—Rentrée de la Chambre française. Discours du président de la Chambre Paul Deschanel et du premier ministre Clémenceau célébrant la victoire. La Chambre éclate en ovations et siffle le socialiste Raffin-Dugens, le seul député à s'opposer à l'affichage de ces deux discours. A la même séance, compte rendu officiel du procès Malvy.

—Arrivée du secrétaire à la Guerre aux Etats-Unis. M. Newton D. Baker et de plusieurs autres personnages officiels américains. On en augure les

plus heureux bienfaits concernant l'exécution du programme de guerre interallié.

CHEZ NOS ENNEMIS

—Le chancelier von Hertling fait encore parler de lui. Une première dépêche de Genève voulait qu'il eût démissionné, sous prétexte de mauvaise santé. Il a prononcé d'importantes paroles sur une question de politique intérieure. On se souvient que le kaiser avait promis aux éléments avancés de l'empire de considérer un projet d'extension du suffrage, à base de démocratie et d'égalité. Cette promesse a été tour à tour mise de l'avant et remise en oubli, au gré de l'événement militaire et d'après les nécessités politiques. Or, il appert que la question revient aujourd'hui sur le tapis. C'est à ce propos que von Hertling a déclaré, au Comité constitutionnel de la Chambre haute prussienne, que la couronne et la dynastie allemandes sont mises en jeu. On veut accomplir la promesse impériale, mais le gouvernement ne peut accepter tel quel le projet adopté par la Chambre basse, les scrupules démocratiques devant céder le pas à de plus importantes considérations, qui sont, dit le chancelier, la protection et la conservation de la couronne et de la dynastie.

—Von Kuhlman, l'ancien ministre des Affaires étrangères, quasi révoqué pour permettre la dictature militaire, est décoré de l'Ordre de l'Aigle rouge.

—Dans une entrevue avec un journaliste, le kronprinz pose à son tour au martyr, au nom de l'Allemagne, laquelle ne se battrait que pour son existence. Utile pour stimuler un peuple qui se découragerait, ce mot n'est, cependant, qu'un mensonge, dont l'histoire vraie a depuis longtemps fait bonne justice !

—Berlin et tout le Brandebourg sont soumis à la loi proclamant l'état de siège d'après laquelle la censure la plus rigoureuse doit s'exercer jusque sur les propos entre Allemands touchant la situation militaire et économique. Joli indice !

—La Turquie, mécontente des traités supplémentaires avec la Russie, aurait protesté à Berlin.

RUSSIE

—Premier gros fait de la semaine, du côté russe: le conflit s'avive à propos des sujets alliés à Moscou et à Pétrograd. L'autre semaine, l'ambassade anglaise à Pétrograd a été attaquée, le consulat mis à sac et l'attaché d'ambassade Cromie, tué et mutilé. Naturellement, l'Angleterre a demandé réparation et punition immédiates, sous peine de tenir personnellement responsables les ministres soviets. Le 29 août, tous les sujets anglais et français de 18 à 40 ans devaient être arrêtés. A Moscou, le consulat anglais a aussi été attaqué. On a des craintes au sujet du consul intérimaire Lockhart et du consul Wardop. L'An-

gleterre a donc trouvé nécessaire d'arrêter le représentant bolchévique à Londres, Manime Litvinoff, et sa suite et de les interner à Brixton, où ils resteront, tant que les représentants anglais n'auront pas été libérés et n'auront pas traversé en liberté la frontière russo-finlandaise. De son côté, le gouvernement soviétique voulait au préalable la libération de Litvinoff. Les journaux maximalistes conseillent ouvertement d'assassiner les sujets français et anglais à Pétrograd.

D'après une autre dépêche, toutes les personnes non domiciliées à Pétrograd et à Moscou auraient reçu l'ordre de quitter ces villes.

Aux dernières nouvelles en date d'aujourd'hui le 9, l'échange des diplomates anglais et russes paraît devoir enfin se faire, si les neutres veulent laisser passer les représentants bolchéviks.

—Pendant ces troubles, qu'elle inspire, l'Allemagne cherche à consolider ses conquêtes du côté de l'Est. Elle n'évacuera pas tout de suite toutes les anciennes provinces russes. La Russie renonce définitivement à l'Esthonie et à la Livonie.

Les traités supplémentaires sont ratifiés.

—Réélection de Léon Trotzky comme président du Conseil Suprême de Guerre.

—Arrestations des parents de Kerensky, l'ancien premier ministre, et de l'ancien généralissime Brusiloff, accusés de connivence avec les "contre-révolutionnaires".

—Doran Kaplan, l'assaillante de Lénine, a été exécutée. Pour sévir, on menace du camp de concentration et de la confiscation de ses biens tout suspect pris les armes à la main ou à faire de l'agitation contre le gouvernement.

L'assassin d'Uritzky est un jeune homme qui dit se nommer Kannegiessers.

—Après la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, les Etats-Unis reconnaissent une nation et une armée tchéco-slovaques.

AILLEURS

—La Hollande proteste, elle aussi, à Berlin contre la conduite des sous-marins allemands à l'égard de ses navires et de ses nationaux.

—Hsu Shih Chang, ancien vice-président du Conseil Privé, en vedette aux derniers temps de la monarchie et dans l'été 1917, est élu président de la république chinoise.

Le remords est le châtement du crime; le repentir en est l'expiation. L'un appartient à une conscience tourmentée; l'autre à une âme changée en mieux.

JOUBERT.



UNE SEMAINE DE GUERRE



LES empires du centre ayant raté l'offensive de juillet qui devait leur assurer la défaite successive des armées de France et de Grande Bretagne et amener des négociations de paix appuyées sur la victoire de leurs troupes, ont, depuis leur retraite forcée sur le front occidental, commencé une autre offensive à laquelle ont pris part leurs représentants les plus autorisés.

Leurs succès dans l'est, l'abandon de l'Entente par la Russie, la paix conclue avec la Roumanie le couteau sur la gorge, les mettent encore en état, croient-ils, de se retirer de la lutte engagée depuis plus de quatre ans, avec tous les honneurs de la guerre et du triomphe. Avec leur mentalité faite d'orgueil et d'entêtement aveugle, ils se croient toujours invincibles et veulent profiter, maintenant qu'il en est encore temps, des atouts qu'ont mis dans leur jeu les alliances qu'ils ont pu conclure. Ils veulent mettre en valeur leur emprise sur la région des Balkans par la soumission à leurs volontés de la Bulgarie et de la Turquie et la disparition de la carte orientale de la Serbie et du Monténégro. C'est le temps de traiter quand ils occupent encore le nord de la France et la Belgique, d'où ils seront tantôt chassés.

Leurs diplomates parlent en apparence pour leur population mais virtuellement, c'est aux belligérants de l'Entente qu'ils s'adressent. Leur prédication s'applique principalement à démontrer l'inutilité de continuer plus longtemps une lutte meurtrière avec son cortège obligé de ruines et d'effusion du sang le plus pur des nations engagées dans le conflit.

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, les porte-paroles les plus en vue de l'Allemagne et de l'Autriche tendent la main aux pacifistes français et anglais et s'efforcent, par la persuasion, de déterminer un courant d'opinion qui favorisera leurs desseins plus que le sort des armes.

Le rameau d'olivier nous est plus particulièrement offert par les hommes d'état de l'Autriche-Hongrie, mais il n'y a pas jusqu'au prince héritier de l'empire allemand, qui, faisant trêve à sa rage de pan-germanisme, n'ait mis pour l'instant une sourdine à ses clameurs de triomphe et n'ait feutré sa botte prussienne avec laquelle il croyait écraser ses adversaires.

Il n'a cependant guère plus de succès que lorsqu'il entreprend de donner des leçons à son état-major pour la conduite des opérations militaires. Dans son propre pays, il est à la fois attaqué par ses partisans et par les socialistes. Ces derniers surtout prétendent que les démarches pour la paix ne doivent pas avoir pour truchement la parole d'un homme avec le passé belliqueux du "kronprinz", dont les attaques

contre le parti opposé à une guerre sans merci, et les manifestations maladroitement au Reichstag sont en complète contradiction avec les projets qu'il énonce maintenant.

La confusion créée par cette nouvelle orientation du prince héritier expliquerait, dit-on, la parole remarquable du chancelier Von Hertling sur "les dangers qui menacent la couronne et la dynastie impériales."

Se succédant avec rapidité dans leurs doucereuses propositions, le Baron Burian, ministre des affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie, parlant à Vienne à un comité de journalistes, le comte Czernin, le héros de la lettre de l'empereur Charles, dans une "interview" donnée à la "Nouvelle Presse Libre" et le comte Karolyi, président du parti indépendant hongrois, reprennent pour leur compte le projet de la "Ligue des Nations" suggéré par l'idéaliste président Wilson, et assurent le monde de leur disposition à faire cesser, par un accord diplomatique, le choc continu des armées et la dévastation des territoires.

Les messages de ces nouvelles colombes sortant de l'arche sont à lire en leur entier. On ne peut être plus parfaitement fourbe et trompeur. Le thème est partout le même. Une décision par les armes est un rêve. Naturellement, il ne peut encore être question de négociations, mais pourquoi est-il impossible qu'il y ait un échange de vues, une discussion pacifique et amicale des points qui séparent les belligérants?

Nous avons, à ces ouvertures, la réponse des chefs de l'Entente.

"Nous poursuivrons la lutte", dit le maréchal Foch, "de manière implacable".

Dans un ordre du jour du 10 courant, à ses armées le maréchal Haig s'exprime ainsi : "Nous avons passé ensemble des jours bien sombres. Ces jours ne reviendront plus. L'ennemi a manqué son dernier effort et il nous convient maintenant de recueillir le prix que nous ont gagné votre habileté, votre courage et votre résolution."

Le premier ministre Clémenceau, dans "l'Homme Libre" annonce la décision du gouvernement de ne pas se laisser prendre aux promesses mielleuses de l'ennemi. Il faut, dit-il, qu'il soit absolument mis dans l'impossibilité de renouveler l'abominable aventure dans laquelle l'ont poussé son ambition et son orgueil. Il y aura peut-être ralentissement de l'effort initial pour permettre d'amener jusqu'à la nouvelle ligne choisie par les allemands, la masse d'infanterie requise pour l'attaque de ses nouvelles positions, mais s'ils espèrent avoir du répit au cours de l'automne et de l'hiver, ils ont compté sans leur hôte,

En Grande Bretagne c'est la même opinion ex-

primée par le premier ministre et son cabinet de guerre.

Le cardinal Bourne, faisant la dédicace d'une église à Kensington, tout en appelant la paix de tous ses vœux, insiste cependant pour qu'elle soit juste et complète. "Ne soyez pas le jouet, dit-il, des rumeurs pernicieuses lancées ou écrites au sujet de la paix. Ne soyez pas entraînés par les clameurs de "pas d'indemnités, pas d'annexions", car la justice demandera peut-être annexions et indemnités. La paix sans la justice ne serait pas une paix qui aurait valu son acquisition".

L'épiscopat français se rallie tout entier à cette idée et ne cesse d'exprimer le même désir et la même résolution.

Bref, l'union sacrée règne chez tous les belligérants de l'Entente. Leurs buts de guerre sont les mêmes, et en France surtout, l'exécution de Bolo, la condamnation de la bande du "Bonnet Rouge, celle de Malvy et le procès prochain du notoire Caillaux, ont découragé les pacifistes dans leurs pernicieux efforts pour faire le jeu de l'Allemagne qui les payait si bien.

D'ailleurs quelle confiance pourrait-on avoir dans les promesses et les engagements de la Bochie? Et croit-on que si la situation était aussi brillante qu'elle veut le faire paraître elle se mettrait déjà à demander pratiquement merci? C'est, en tout cas, un moment fort mal choisi pour faire des ouvertures pacifiques.

Nos armées sont victorieuses sur tout le front occidental. Depuis la semaine dernière, tant au nord qu'au sud du front de 150 milles, nos troupes n'ont enregistré que des succès. Elles ont partout repoussé l'ennemi, mais ce n'a pas été sans rencontrer parfois une résistance opiniâtre et sans souffrir des pertes considérables.

Il ne faut pas perdre de vue que depuis deux mois les allemands ont raccourci forcément leur front de près de 60 milles, ce qui leur a permis de remplacer par de nouveaux contingents un certain nombre de divisions sérieusement entamées et couvrir néanmoins leur retraite par de fortes arrière-gardes qui ont donné bien du mal à nos troupes.

De plus les ordres du grand état-major allemand enjoignent aux unités de combat obligées de retraiter de tout dévaster et détruire au moment du départ. C'est un désert dont nos armées font la conquête. Des petites villes et villages où est passé le boche il ne reste que des débris fumants. Les routes sont défoncées, les arbres coupés ou fauchés par la mitraille, les sources empoisonnées, les moissons enlevées ou dévastées. De son côté le boche espère avoir le temps de se retirer sur des positions depuis longtemps préparées avec, à l'arrière, des postes de tout repos où il trouvera bon lit et bon gîte.

La température, de plus en plus maussade, les pluies torrentielles qui font du pays un immense marais ajoutent encore à la difficulté qu'éprouvent nos armées à continuer rapidement leur offensive. Il n'y

a donc rien de surprenant à ce qu'il se produise un ralentissement auquel les dernières semaines ne nous ont pas habitués et ceux de l'arrière devront faire appel à leur patience et faire confiance au haut commandement qui a opéré depuis deux mois de véritables prodiges.

Car malgré leurs vantardises et le camouflage de leurs journaux, les armées allemandes depuis Cambrai jusqu'au massif de St. Gobain sont dans une situation assez précaire. C'est surtout sur ce dernier endroit que se centralise l'attention. C'est le centre et le pivot de la position ennemie en France. C'est vers ce point, couverture de Laon, que convergent nos manœuvres et dans le périmètre entre la Somme et Reims évoluent cinq armées françaises. En les plaçant du nord-ouest au sud-ouest ce sont celles des généraux Debeney, Humbert, Mangin, Degoutte et Berthelot. Mangin est au centre de l'attaque et dans son travail d'encerclement il est aidé par les américains qui sont aussi sur la rive sud de l'Aisne. C'est le général Fayolle qui commande ce groupe d'armées sous la haute direction du maréchal et du général Pétain.

Les français sont sur l'Oise et les ailes de leurs armées sont tout près de Saint-Quentin et de La Fère.

Ils ne sont qu'à trois milles du premier endroit tandis que La Fère est cernée à l'ouest et au nord et devra bien vite tomber entre nos mains.

Au nord les britanniques approchent d'Armentières et de La Bassée, l'objectif étant Lille dont la prise forcerait l'ennemi à retraiter vers le nord de la Belgique. Dans la région d'Arras, le maréchal Haig s'avance sur la Scarpe dans la direction de Douai. Au cours de quatre semaines écoulées les armées britanniques ont fait 75,000 prisonniers et capturé 750 canons.

On attend maintenant avec quelque anxiété le prochain coup du maréchal Foch. L'ennemi a concentré ses forces sur la partie nord de l'immense champ de bataille que l'on peut géographiquement diviser en trois sections dont deux, celles du nord et du sud sont perpendiculaires et celle du centre est horizontale. La section nord s'étend de Nieuport sur la mer du Nord jusqu'à Soissons; celle au centre va de ce dernier endroit à la forêt d'Argonne et celle du sud de l'Argonne à Belfort. L'écrivain militaire Belloc, compare cette ligne tenue par les alliés à une chaise, la partie nord formant le dossier, celle du centre le siège et celle du sud les pieds de la chaise.

La stratégie du maréchal Foch semble être de tenir les troupes allemandes concentrées entre la mer du Nord et l'Argonne, la section d'Argonne à Belfort étant tenue par des armées relativement faibles et peu nombreuses.

La prochaine poussée sera-t-elle en Lorraine? Le gros de l'armée américaine est-il en réserve pour le prochain coup ?

Espérons du moins, que nous aurons bientôt la satisfaction d'apprendre que les allemands ont été poussés au delà de la ligne de Hindenburg d'où ils partirent au printemps; que Mangin a tourné le massif de St. Gobain en marche vers Laon et que le maréchal Haig a mis la main sur Douai.

Nos forces augmentent toujours par l'apport américain et celles de l'ennemi diminuent sensiblement. Leur moral ("morale", disent les anglais) est sérieusement affecté.

Rien de neuf ou d'important ne s'est passé en Italie ou en Albanie.

On parle d'un absolu refroidissement entre la Turquie et la Bulgarie sur une question de frontières. C'est la fable de l'huître et des plaideurs. L'Allemagne est là qui les guette.

En Russie le règne de la Terreur continue. Les bolchevics se noieront dans une mer de sang.

Le 11 septembre 1918.

A. GOBEIL.

Les mots et les images ont plus de pouvoir sur l'âme des multitudes que tous les arguments.

DR LEBON.

Le soir de la vie apporte avec soi sa lampe.

JOUBERT.



Honte à ces maudits Anglais qui exploitent nos inventions contre nos villes non fortifiées!

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Québec, 7 septembre 1918.

Monsieur le directeur

de "La Vie Canadienne,"

Québec.

Monsieur le directeur,

Deux de mes amis discutaient vivement l'autre jour sur la participation du Canada à la guerre actuelle. Nous avons le devoir d'intervenir, soutenait l'un; nous ne l'avions aucunement, prétendait l'autre. Je me contentai de les écouter, ne me trouvant pas assez renseigné pour prendre parti.

Une fois de plus, au cours de la dispute, j'ai entendu rappeler cette espèce de dicton : "Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre." Que penser de l'axiome? Je voudrais enfin savoir à quoi m'en tenir. Auriez-vous la bonté de me donner votre opinion?

Je lis régulièrement votre revue. Elle est intéressante, instructive, pleine d'idées justes et saines. Je sais que sa réponse ne manquera pas d'être pleinement satisfaisante.

Veuillez, monsieur le directeur, agréer mes remerciements anticipés et me croire votre tout dévoué.

B. G.

RÉPONSE

Le droit international s'exprime très clairement sur le sujet dont parle notre correspondant: Quand la métropole est en guerre, enseigne-t-il, la colonie est aussi en guerre.

Le droit international divise bien les colonies en trois sortes, selon la forme de gouvernement ou mieux le mode d'administration; mais en matière de guerre il les solidarise toutes indistinctement avec leur métropole. Il est donc également vrai de dire: Quand la France est en guerre, l'Algérie est en guerre; quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre.

C'est pourquoi Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, a écrit dans le jugement déjà célèbre qu'il a porté récemment : "Au mois d'août 1914, l'Empire entra en guerre. *De droit et de fait*, le Canada et toutes les possessions britannique entraient au même instant en guerre. Dès lors, à n'en point douter, tous les sujets mâles du Canada, de 18 à 60 ans, pouvaient être mis en activité de service..."

Remarquez bien l'expression : *de droit et de fait* nous entrons en guerre avec la métropole; que nous le

veillions ou que nous ne le veillions pas, peu importe: la grande Bretagne déclarant la guerre à une nation quelconque, l'état de guerre se produit automatiquement au Canada.

Je ne dis pas que l'armée canadienne se met automatiquement en campagne. L'action de l'armée canadienne dépendra ordinairement de la libre volonté du gouvernement canadien, qui, après entente avec les autorités impériales, la jettera dans la bataille, s'il le juge à propos, et la gardera dans les baraquements, s'il croit sa coopération inopportune ou encore s'il n'a aucun souci de la défense nationale.

Donc vu l'autonomie relative dont jouit le Canada, notre participation armée aux opérations militaires et navales de la Grande Bretagne reste toujours libre, quoiqu'elle puisse en certaines circonstances devenir un devoir; mais l'état de guerre lui-même—avec une puissance étrangère—tout comme l'état de paix, nous vient uniquement par le gouvernement métropolitain. Si l'Angleterre entre en guerre, je le répète, tout l'Empire se trouve du fait automatiquement en guerre.

Depuis le 4 août 1914, par la seule déclaration de la Grande Bretagne, nous sommes l'ennemi de l'Empire germanique et l'Empire germanique est notre ennemi; nous avons le droit—et même le devoir, soit dit en passant—de combattre l'Allemagne et l'Allemagne a le droit de nous attaquer: elle pourrait, si la chose lui était possible, bombarder nos villes, descendre dans nos ports, conquérir notre territoire; à la conclusion de la paix, une Allemagne victorieuse pourrait exiger des indemnités et des compensations à nos dépens, pourvu qu'elle en eût le goût. Et tout cela, même si aucun soldat canadien n'avait pris les armes, même si le Canada avait voulu se conduire comme un Etat neutre. Bon gré mal gré, nous sommes en guerre *de droit et de fait*. Ainsi le veut le droit international.

A défaut du droit international, nous serions en guerre de par le droit naturel.

Supposons que le droit international positif n'existe pas et que l'Angleterre dise à l'Allemagne: je vous déclare la guerre; considérez qu'à partir de tel jour et de telle heure je deviens votre ennemie, seulement je n'entends pas que mes colonies entrent en guerre avec moi, veuillez les traiter comme des pays neutres. L'Allemagne assurément se moquerait de ce langage et répondrait: Quelles que soient vos intentions et vos distinctions, métropoles et colonies sont solidaires; l'Angleterre et ses possessions ne forment ensemble qu'un tout moral sous votre autorité suprême, qu'une société politique, qu'un Etat; nous vous frapperons directement et de notre mieux, mais nous frapperons en même temps vos colonies; en donnant des coups aux unes, nous atteindrons l'autre. Cette fois là l'Allemagne, si absurde d'ordinaire, raisonnerait juste; cette fois là le monde serait pour ainsi dire renversé.....

Notre correspondant sera-t-il satisfait de ces raisons? Je l'espère, j'en suis convaincu.

Je le félicite de ne s'être pas prononcé avant de savoir. C'est aujourd'hui une sagesse si rare qu'elle mérite des compliments.

Et je le prie d'accepter les sincères remerciements de notre revue. La *Vie Canadienne* s'efforcera de mériter dans l'avenir aussi bien que dans le passé le témoignage d'estime et de confiance qu'il a bien voulu lui donner.

J. N.

Carnet de la langue française

Question: J'ai lu vos observations touchant l'emploi de la préposition *sur*. On dira donc marcher *dans* la rue, au lieu de marcher *sur* la rue. Faut-il dire: lire *dans* un journal plutôt que: lire *sur* un journal?

Reponse: Littré se pose justement votre question et il y fait une réponse très claire. Voici sa remarque: "Peut-on dire: J'ai lu cela *sur* le journal, comme on dit: lire une inscription *sur* un mur, lire *sur* une affiche? On pourra bien dire *sur*, en parlant de ce qui est étendu sur une surface.

"Par conséquent, on peut dire: lire *sur* un journal, sur une page étendue devant soi. Autrement, on dira *dans*: lire *dans* un livre, lire *dans* un journal."

Et donc, ordinairement, c'est: lire *dans* un journal, qu'il faut.

J. N.

Hommage à l'armée britannique

Dans un article du 11 août sur l'ampleur de la victoire britannique, où il parle de "l'aviation anglaise, dont on sait l'intrépidité sans égale", Barrès écrit:

C'est l'honneur du maréchal sir Douglas Haig d'avoir préparé minutieusement cette attaque, et l'on sait la ténacité légendaire des soldats de la Grande Bretagne, qui résistent aux coups les plus durs et ne prennent leur temps que pour s'assurer une revanche plus éclatante. Les divisions françaises qui opèrent au sud, et que salue la gratitude du pays, nous permettront aujourd'hui de rendre un spécial hommage à leurs vaillants frères d'armes anglais.

Une suite de jours commence, d'immense importance, et commence glorieusement. Apparait-elle assez dans toute sa canaillerie et sa stupidité, la constante manœuvre, au milieu de nous, des stipendiés de l'Allemagne, qui se bourraient les poches en bourrant de récriminations contre les Anglais et de prophéties désastreuses le crâne de leurs rares lecteurs! Relisons l'ordre général lancé aux troupes et à la France par le général Pétain: "Hier, abnégation, patience... aujourd'hui, ténacité, audace, et vous forcerez la victoire."—On sait combien nos grands chefs s'appliquent à mesurer, à peser leurs paroles.



Pourquoi vous devez employer nos Bardeaux d'Amiante

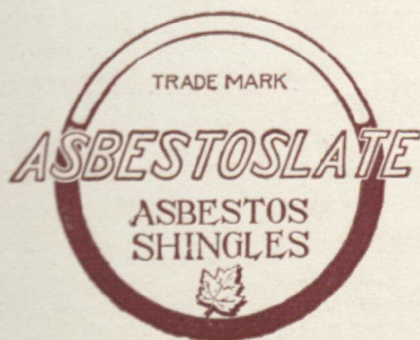
PARCE qu'ils constituent un placement d'une nature permanente.

PARCE qu'ils sont entièrement à l'épreuve du feu, de la gelée et des autres éléments.

PARCE qu'ils coûtent meilleur marché que la tôle, qu'ils ne nécessitent pas de réparation, qu'ils n'ont jamais besoin de peinture.

PARCE qu'ils s'améliorent en vieillissant.

PARCE qu'ils sont INDESTRUCTIBLES



Avant de faire le choix d'une couverture, demandez nos Catalogues et nos Echantillons.

**La Cie Manufacturière
d'Amiante**

78, rue St-Pierre, - Québec.

La Vie Canadienne

remercie tous ceux qui l'accueillent avec une bienveillance de plus en plus encourageante.

La Vie Canadienne

pour répondre à ces encouragements de ses lecteurs et de ses collaborateurs, dont le nombre et la qualité vont aussi s'augmentant, s'efforcera de devenir de plus en plus intéressante et utile pour ses lecteurs et pour la cause sacrée de la patrie à laquelle elle s'est consacrée.

La Vie Canadienne

publiera prochainement les articles de nouveaux et distingués collaborateurs sur des sujets de grand intérêt pour tous ses lecteurs.

La Vie Canadienne

est en vente dans les principaux dépôts de journaux du Canada, particulièrement à Québec et à Montréal, au prix de 10 cents le numéro. Le prix d'abonnement est de quatre piastres par an avec prix de faveur, trois piastres, pour le clergé, les instituteurs et les étudiants.

ADRESSEZ :

LA VIE CANADIENNE

30, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.